ANNEXE : Bilan détaillé de l'avancement du PNACC-3 par action

Axe	Mesure	Action	Echéance	Avancement	Commentaires état d'avancement	Services pilotes
Protéger la population	Mesure 1 : Renforcer le fonds Barnier pour accélérer les démarches de prévention des territoires et mieux protéger la population	Renforcer les moyens alloués au fonds Barnier pour multiplier et accélérer les projets de prévention	2025	Terminé	De nombreux projets ambitieux ou précurseurs dans l'adaptation au changement climatique ont pu être accompagnés financièrement. En 2025, 292,4 M€ d'autorisation d'engagement (AE) et 249 M€ de crédits de paiement (CP) ont été consommés. Au 1er juin 2026, le fonds Barnier a consommé 89 M€ d'AE et 45 M€ de CP.	DGPR
Protéger la population	Mesure 2 : Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel	Action 1. Créer un observatoire de l'assurance des catastrophes naturelles	2025	En cours	L'observatoire de l'assurabilité, confié à la Caisse centrale de réassurance (CCR), a été lancé en octobre 2024. Son premier rapport annuel visant à informer les pouvoirs publics sur les évolutions de l'offre assurantielle et des parts de marché au niveau national et dans les zones exposées, en France hexagonale et ultra-marine, a été publié le 15 juin 2026 : https://www.ccr.fr/wp-content/uploads/2026/06/20260615_RAPPORT_OBSERVATOIRE_15-JUIN-2026.pdf	DGTrésor
Protéger la population	Mesure 2 : Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel	Action 2. Préserver la mutualisation large des risques climatiques avec une offre assurantielle abordable et disponible sur le territoire	2026	En cours	Un mécanisme de commissionnement a été mis en place par la Caisse centrale de réassurance (CCR) dans le cadre du schéma de réassurance "catastrophes naturelles" 2026-2027. Il vise à inciter les assureurs à maintenir leur présence dans les zones à risque élevé, à soutenir ceux qui prennent leur part de risque dans les zones exposées, à améliorer la gestion des sinistres et à renforcer les démarches de prévention. Ce dispositif répond à une logique d'accompagnement des évolutions climatiques, tout en favorisant un dialogue structuré entre la CCR et les assureurs sur la base de critères objectifs de l'exposition des portefeuilles.	DB, DGTrésor, DLF, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 2 : Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel	Action 3. Renforcer les efforts de prévention et la sensibilisation à l'adaptation aux risques naturels du grand public et de tous les acteurs en impliquant étroitement les acteurs de l'assurance et en mettant en place des services personnalisés d'information sur les mesures d'adaptation et les aides disponibles		En cours	Les actions de sensibilisation des assurés sont en cours. En 2025, environ 40% des compagnies d'assurance réassurées chez CCR déclarent réaliser des actions de prévention auprès de leurs assurés (92% en parts de marché).	DGTrésor, DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 1. Renforcer l'accompagnement des collectivités pour une mise en œuvre de leur compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (compétence GEMAPI) prenant en compte l'adaptation au changement climatique	2030	En cours	Afin de renforcer l'accompagnement des collectivités pour une mise en œuvre de leur compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (compétence GEMAPI) prenant en compte l'adaptation au changement climatique, un recensement des actions et outils existants est en cours.	DGE, DGSCGC, DGALN, DGEC, DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 2. Etendre le service Vigicrues pour couvrir totalement le territoire hexagonal à l'horizon 2030	2030	En cours	Le développement de l'extension du service Vigicrues pour couvrir totalement le territoire hexagonal à l'horizon 2030 est en cours. Le dispositif est amélioré grâce à un suivi plus resserré et la mise en place d'indicateurs à différentes échelles du territoire. En 2025, 23 636 km de cours d'eau sont suivis par le réseau Vigicrues, soit 8 nouveaux courts d'eau (+ 340 km).	DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 3. Adapter les référentiels de la prévention des risques naturels à l'augmentation prévisible des inondations par débordement de cours d'eau, à l'évolution des inondations par ruissellement résultant de pluies intenses et à l'augmentation de l'aléa de submersion marine selon la TRACC	2030	En cours	Une réflexion globale sur la mise en cohérence des PPRi (plans de préventions des risques inondation) et des PPRSM (plans de prévention du risque de submersion marine) a été lancée. Des études complémentaires ont été confiées à Météo-France et à l'INRAE au sujet des inondations par débordement de cours d'eau et par ruissellement. Le rapport du BRGM sur la hausse du niveau moyen de la mer selon la TRACC a été publié en septembre 2025. Le décret et l'arrêté intégrant les effets du changement climatique dans la détermination et la qualification de l'aléa de référence des	DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 4. Promouvoir les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et les stratégies territoriales de prévention des risques en montagne (STePRiM) comme outils d'adaptation au changement climatique afin d'augmenter le nombre de plans portés et engagés par les collectivités	2030	En cours	Cette action est menée en continu : les services déconcentrés de l'État encouragent les collectivités situées en zones à risque (comme les zones inondables) à adopter la démarche PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et les accompagnent également dans la préparation de leur dossier de candidature. Le cahier des charges "PAPI 3 2023" permet aux porteurs de projet de préciser dans leur dossier comment ils comptent intégrer les effets du changement climatique dans leur stratégie de programme et quels axes ou actions seront renforcés pour faire face à ces évolutions.	DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 5. Prendre en compte le changement climatique dans les programmes d'actions portés par les collectivités en cohérence avec l'évolution des référentiels d'aléa	2026	Pas commencé	Cette action sera menée une fois l'évolution des aléas de référence connue (études en cours).	DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 6. Porter une attention particulière aux zones basses situées en secteur rétro-littoral	2028	En cours	Des réflexions sont en cours sur les zones dites basses et sur la manière de les cartographier et de communiquer (des questions de vocabulaire sont à discuter au regard de la submersion marine et des effets du recul du trait de côte).	DGPR
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 7. Faciliter et promouvoir l'entretien des cours d'eau et des canaux, et la gestion des milieux aquatiques par les solutions fondées sur la nature en lien avec la prévention des inondations		En cours	Cette action concerne essentiellement les travaux dans le cadre du Pacte en faveur de la haie. Les opérations d'entretien des cours d'eau et la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour les milieux aquatiques sont financées par les agences de l'eau qui sont chargées de gérer la ressource en eau. Sur la période du 11e programme des agences de l'eau (2019-2024), un budget total de 2 663,61 M€ est prévu pour les 6 agences.	DGALN
Protéger la population	Mesure 3 : Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques	Action 8. Développer la culture du risque pour préparer la population française à faire face à l'évolution des risques naturels due au changement climatique	2030	En cours	Ces actions réalisées en continu comprennent plusieurs initiatives qui sont menées tout au long de l'année pour prévenir et sensibiliser aux risques naturels : - Journées Nationales de la Résilience (JNR) : Près de 14 000 actions ont été organisées en 2025. Un bilan complet sera disponible en 2026. - Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) : Elles se sont tenues les 13 et 14 octobre 2025 sur le thème : "La prévention des risques naturels face au défi du dérèglement climatique : au-delà des prises de conscience, ensemble, passons à l'action !" et ont accueilli près de 800 participants (entreprises, associations, élus, représentants des collectivités, ONG, institutions européennes et services de l'État). - une campagne gouvernementale sur la période propice aux évènements dits méditerranéens de pluies intenses et inondations soudaines est assurée annuellement. Le bilan de cette campagne réalisé par l'ANRN début 2026 est positif, la préparation de la	DGSCGC, DGPR, Météo-France
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 1. Restaurer ou maintenir les habitats des forêts côtières, les écosystèmes dunaires, les herbiers marins et banquettes de Posidonie, les prairies littorales, les mangroves, les marais littoraux et les récifs coralliens et poursuivre le développement de projets de gestion souple de la bande côtière mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature (SFN) pour limiter le recul du trait de côte et les inondations, et protéger la zone littorale	2029	En cours	Après le lancement en 2024 du projet LIFE Adapto+ piloté par le Conservatoire du littoral et d'un appel à projets « Des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires côtiers à l'érosion », l'action s'est poursuivi avec la finalisation d'une brochure présentant les 12 projets lauréats, le travail sur un dispositif d'évaluation et l'organisation d'un webinaire sur les Solutions fondées sur la Nature (SfN) en novembre 2025.	DEB

Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 2. Actualiser la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et encourager sa déclinaison locale	2026	En cours	Le projet de Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC) a été finalisé et mis en consultation du public du 1er au 23 septembre 2025. La stratégie sera prochainement adoptée par décret. En parallèle, les travaux de réalisation d'un guide pour aider les collectivités locales à élaborer leurs propres stratégies ont été lancés en mars 2025 avec la perspective d'une publication en octobre 2026.	DEB
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 3. Accompagner les élus et leurs services dans l'élaboration des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte à horizon 30 et 100 ans, en veillant à la prise en compte de la TRACC dans la méthodologie d'élaboration des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte	2025	En cours	Le nouveau décret-liste des communes concernées par le recul du trait de côte, qui en ajoute 54 pour atteindre 371 communes au total, a été publié au journal officiel le 15 avril 2026. Un nouveau décret sera proposé à la fin de l'année 2026 afin d'intégrer les nouvelles communes ayant délibéré favorablement. Le travail sur la mise à jour du document national de recommandations pour l'élaboration des cartes locales afin d'y intégrer les données TRACC sur l'élévation du niveau de la mer a été lancé.	DEB
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 4. Identifier dans les PLU et PLUi les zones à proposer à la renaturation		Pas commencé	Action non commencée.	DHUP
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 5. Accompagner les territoires exposés, en particulier les communes du décret-liste et les collectivités engagées dans des PPA, dans leur stratégie d'ensemble de recomposition spatiale et de relocalisation de leurs biens	2028	En cours	La pertinence de mettre en place une équipe de suivi nationale et de mobiliser des directeurs de projet pour installer des gouvernances opérationnelles de projet pour chacun des sept PPA pionniers est en cours d'analyse dans le cadre d'une mission confiée à l'IGEDD sur le modèle opérationnel de la recomposition du littoral. Les collectivités concernées par ces PPA bénéficient d'un financement spécifique du Fonds vert : 7,3M€ ont été dépensés.	DHUP
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 6. Améliorer la connaissance des zones exposées afin de guider la prise de décision	2025	En cours	La feuille de route des opérateurs de l'Etat sur le trait de côte est en cours d'élaboration. Un groupe de travail s'est réuni en mars 2025 pour définir les priorités. Les discussions ont été mises en pause jusqu'à l'automne 2025, le temps de finaliser la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC). Un outil concret de visualisation de la connaissance "Le littoral de ma commune" pour informer les citoyens a été lancé le 18 juin 2026 : https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/le-littoral-de-ma-commune-a1740.html	DEB
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 7. Déterminer le modèle de financement de l'aménagement durable des territoires littoraux, exposés au recul croissant du trait de côte	2025	En cours	Le Comité interministériel de la mer du 26 mai 2025 a décidé "d'engager une meilleure mobilisation des outils existants et si besoin de les adapter dans le cadre du projet de loi de finances afin de mobiliser une partie du rendement financier généré sur le littoral, notamment par les activités saisonnières, pour contribuer à l'adaptation de la bande côtière au recul du trait de côte, dont les coûts vont fortement augmenter au cours des prochaines années et décennies". Parallèlement, le développement d'un mécanisme de financement des recompositions à moyen terme est à l'étude.	DGALN
Protéger la population	Mesure 4 : Protéger la population des conséquences du recul du trait de côte en repensant l'aménagement des territoires exposés	Action 8. Déployer une stratégie adaptée aux spécificités des territoires d'Outre-mer	2025	En cours	Une mission interinspection a été lancée en 2024. Son rapport sur les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) est cours. Ses travaux se poursuivent avec les Collectivités d'Outre-mer (COM) pour lesquelles le rapport devrait être disponible en 2026.	DGOM, DGALN
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 1.1. Améliorer la connaissance - Mise à jour de la carte d'exposition	2025	Terminé	La carte d'exposition au risque de retrait-gonflement des argiles a été mise à jour fin 2025 pour prendre en compte la forte sinistralité de ces dernières années et a été publiée dans l'arrêté modificatif du 9 janvier 2026 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053422640). La carte mise à jour entrera en vigueur au 1er juillet 2026. 100% du budget prévu pour cette action a été consommé. La carte est disponible en ligne : https://www.georisques.gouv.fr/donnees/bases-de-donnees/retrait-gonflement-des-argiles-version-	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 1.2. Améliorer la connaissance - Créer un réseau réunissant tous les acteurs (État, opérateurs, acteurs privés)	2030	En cours	La feuille de route "Retrait-gonflement des argiles" a été mise à jour en septembre 2025. Un tableau de bord a également été finalisé pour mesurer l'avancement des actions prévues. Les acteurs concernés se sont réunis pour échanger sur les travaux en cours et déterminer les priorités pour 2026. 100% du budget prévu pour cette action a été consommé.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 2.1. Agir sur les bâtiments à construire - Suivre la mise en place du nouveau régime d'attestation du respect de la réglementation à l'achèvement des travaux	2025	En cours	La plateforme Attestations constructions est en ligne depuis décembre 2025. En juin 2026, 68 attestations RGA ont été déposées sur la plateforme. Elles concernent 29 départements, dont principalement la Vendée et la Charente-Maritime.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 2.2. Agir sur les bâtiments à construire - Conduire un retour d'expérience sur les dispositions constructives	2025	En cours	De premières réunions de retours d'expérience ont été engagées avec les acteurs de la filière bâtiment-construction dès février 2025, mais le recul reste insuffisant à ce jour pour les assureurs et les maîtres d'œuvre. Les échanges se poursuivent en 2026 sur ce retour d'expériences. Les premières constructions concernées par ces mesures ont été achevées en 2022/2023.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 3.1. Agir sur les bâtiments existants - Évaluer et confirmer l'efficacité des solutions de prévention dites « horizontales »	2024	En cours	Les textes d'application (décret et arrêtés) pour l'expérimentation du fonds de prévention ont été publiés en septembre 2025 et le dispositif a été lancé en octobre 2025. Un arrêté modificatif est entré en vigueur le 1er mai 2026 et vient assouplir les conditions d'accès au fonds pour permettre à davantage de propriétaires de maisons individuelles d'entrer dans le dispositif.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 3.2. Agir sur les bâtiments existants - Elaboration d'un guide grand public sur la prévention du RGA	2030	Terminé	Le Guide "Mesures de prévention, d'adaptation et de remédiation du phénomène de retrait et de gonflement des sols argileux (RGA) dans la construction" a été publié en septembre 2025. Ce guide à destination des particuliers et des collectivités territoriales est à consulter ici : Guide complet – Mesures contre les glissements de terrain et avalanches (RGA)=> https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/22082027_mte_guide_rga_v10_web_.pdf	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 3.3. Agir sur les bâtiments existants - Travail exploratoire de mise en place d'un label RGA	2025	Pas commencé	Action non commencée.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 4. Poursuivre l'adaptation du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles aux spécificités du RGA		En cours	Un suivi de l'application du décret du 3 décembre 2024 relatif à la conduite des expertises réalisées en vue de l'indemnisation des conséquences des désordres causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols a été réalisé. Les textes nécessaires à la création d'une qualification professionnelle des sociétés d'expertises dans le domaine du RGA sont en cours de finalisation.	DGTrésor, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 5.1. Renforcer l'information des élus et des citoyens sur ce phénomène, mieux prendre en charge les sinistrés, ainsi que de toute la filière professionnelle impliquée dans les achats / ventes-locations - Renforcer l'information sur le RGA dans le dispositif d'information des acquéreurs et des locataires (IAL)		En cours		DHUP, DGPR

Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 5.2. Renforcer l'information des élus et des citoyens sur ce phénomène, mieux prendre en charge les sinistrés, ainsi que de toute la filière professionnelle impliquée dans les achats / ventes-locations - Diffuser une note d'information dans le cadre de la procédure d'autorisations d'urbanisme	2025	Pas commencé	Action non commencée.	DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 5.3. Renforcer l'information des élus et des citoyens sur ce phénomène, mieux prendre en charge les sinistrés, ainsi que de toute la filière professionnelle impliquée dans les achats / ventes-locations - Améliorer la diffusion et la valorisation des guides existants sur ce phénomène, notamment auprès des élus locaux et des artisans de la construction (information)	2030	Terminé	Le guide RGA grand public à destination des particuliers et des collectivités territoriales est paru en septembre 2025. Il a été mis en ligne sur la page RGA du site du Ministère chargé de la transition écologique (https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/retrait-gonflement-argiles-construction) et diffusé aux acteurs locaux participant à l'expérimentation du fonds de prévention (administrations déconcentrées, opérateurs de l'habitat, experts en assurances). Un flyer RGA a également été réalisé et communiqué aux acteurs locaux de l'expérimentation.	DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 5.4. Renforcer l'information des élus et des citoyens sur ce phénomène, mieux prendre en charge les sinistrés, ainsi que de toute la filière professionnelle impliquée dans les achats / ventes-locations - Mettre en place un volet sur le « RGA » dans les formations de la filière de la rénovation et des artisans de la construction.	2026	En cours	Une première formation sur le RGA dédiée au contrôle des constructions neuves a eu lieu en avril 2026, avec la participation de contrôleurs des règles de construction pour la définition de son contenu. Une nouvelle formation est prévue à l'automne. Par ailleurs, les acteurs locaux intervenant dans l'expérimentation du fonds de prévention seront formés au RGA par le Cerema en 2026. Le MOOC « l'immobilier face au climat » piloté par l'OID et financé par l'ADEME a été réalisé et est ouvert depuis le 15 juin 2026 : https://www.mooc-batiment-durable.fr/fr/formations/batiment-et-climat-passez-a-laction/	DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 5 : Protéger la population des désordres sur les bâtiments liés au retrait-gonflement des argiles	Action 6. Développer la culture du risque pour préparer la population française à faire face à l'évolution des risques naturels due au changement climatique	2030	Pas commencé	Action non commencée.	DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 1.1. Améliorer les connaissances et la caractérisation des aléas naturels en montagne - En haute montagne sur les risques d'origines glaciaire et périglaciaire	2028	En cours	Un livre blanc sur les risques en montagne est en cours de finalisation. 95% du budget prévu pour cette action a été consommé.	DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 1.2. Améliorer les connaissances et la caractérisation des aléas naturels en montagne - En « moyenne » montagne (autres aléas de montagne, hors ROGP)	2028	En cours	Les modalités de poursuite des travaux de l'ONF sont en cours de discussion.	DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 2. En haute-montagne, lancer une démarche systématique de «levée de doutes» pour identifier les sites présentant des risques d'origines glaciaire et périglaciaire	2025	En cours	La démarche systématique de « levée de doutes » pour identifier les sites présentant des risques d'origines glaciaire et périglaciaire est terminée dans les Alpes tandis que ce travail est en cours dans les Pyrénées.	DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 3. Pour la « moyenne » montagne, mettre à jour les référentiels de la prévention des risques naturels en montagne en lien avec les nouvelles connaissances acquises	2030	En cours	Un groupe de travail *ad hoc* va être mis en place. Une première réunion de lancement de la démarche a eu lieu en décembre 2025.	DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 4. Accompagner les collectivités dans leurs actions de prévention et de protection face aux risques naturels en montagne	2030	Pas commencé	Action non commencée.	DGPR
Protéger la population	Mesure 6 : Protéger la population des risques naturels en montagne, notamment des risques glaciaires et périglaciaires	Action 5. Développer la culture du risque pour préparer la population française à faire face à l'évolution des risques naturels due au changement climatique.	2030	En cours	Des actions de sensibilisation sont menées, notamment au travers de la Journée nationale de la résilience, qui a par exemple permis des interventions de sensibilisation dans plusieurs groupes scolaires en Haute-Garonne autour des risques naturels en montagne.	DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 1. Intégrer l'effet du changement climatique dans la connaissance et la cartographie du risque d'incendie et mettre à jour les référentiels des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'incendie de forêt ou les zones de dangers définies par les préfets		En cours	L'ensemble des documents cadres pour les opérateurs (IGN, INRAE, Météo-France et ONF) ont été signés fin 2025, les premiers travaux ont commencé avec des premiers produits livrés dès 2026. Les principales cartes attendues devraient être livrées entre 2027 et 2028.	DGPE, DGSCGC, DHUP, DGPR
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 2. Elaborer la stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies	2025	Terminé	La stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies a été publiée en juin 2025 : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2025.06.05-Strate%CC%81gie_d%C3%A9fense_forets.pdf	DGPE, DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 3. Réviser dans les départements la liste des massifs soumis aux obligations légales de débroussaillement	2025	Terminé	Dans le rapport « Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification dû au changement climatique » des inspections générales IGEDD/CGAAER/IGA de 2023, 59 départements ont été identifiés comme prioritaires pour l'analyse d'un besoin de classement : L'arrêté interministériel du 4 février 2024 identifiant les massifs à risque d'incendie de forêts soumis aux obligations légales de débroussaillement a permis le classement de 43 départements. Cet arrêté interministériel a été actualisé le 20 mai 2025 avec 48 départements classés. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051672857 Une nouvelle mise à jour a été réalisée avec la parution d'un arrêté ministériel le 28 avril : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053969373. Une nouvelle mise à jour est prévue fin 2026 notamment pour les 2 derniers départements manquants. Ensuite, les mises à jour seront effectuées à la demande des préfets de départements. Sur les départements classés, il est instauré un suivi de la rédaction des plans départementaux de protection des forêts contre les incendies, déclinaison de la stratégie nationale validé le 5 juin 2025 pour la partie DFCI. Les nouveaux départements classés ont 2 ans pour rédiger ce document.	DGPE, DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 4. Répondre à l'augmentation des besoins en matière d'investissements dans les équipements de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) et préparer les acteurs des territoires historiquement peu confrontés aux feux de forêts	2026	En cours	34 M€ ont été alloués à cette action en 2024.	DGPE, DGSCGC
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 5. Accompagner les collectivités pour une meilleure préparation des territoires et une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies de forêt et de végétation	2027	En cours	La mesure relative à la prévention des incendies de forêt et de végétation du Fonds vert a permis de financer 356 projets en 2025, pour un montant de 14,9 M€ en autorisation d'engagement et 12,6 M€ en crédits de paiement.	DGPE, DGSCGC, DGALN, DGPR

Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 6. Développer la culture du risque pour préparer la population à faire face à l'évolution des risques naturels due au changement climatique.	2030	En cours	La campagne de prévention des incendies de forêt et de végétation (https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation), la campagne de sensibilisation aux obligations légales de débrouissaillement (https://www.ecologie.gouv.fr/ayons-bons-reflexes-face-aux-feux-foret-vegetation/debroussailler-comment-proteger-votre-habitation) et la journée nationale de la résilience ont été lancées pour l'année 2026 (https://www.ecologie.gouv.fr/rendez-vous/journee-nationale-resilience).	DGPE, DGSCGC, DGPR
Protéger la population	Mesure 7 : Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation	Action 7. Accompagner les élus pour qu'ils sensibilisent leurs concitoyens au risque d'incendie et à la mise en œuvre des réglementations pour en limiter les effets		En cours	La convention entre l'Etat et la FNCOFOR pour 2026 et 2027 a été signée au dernier trimestre 2025.	DGPE, DGPR
Protéger la population	Mesure 8 : Préparer la Sécurité civile à l'augmentation des risques	Action 1. Renforcer les moyens d'actions de la Sécurité civile pour faire face à l'augmentation attendue de la fréquence et/ou de l'intensité des risques avec le changement climatique		Pas commencé	Action non commencée.	DGSCGC
Protéger la population	Mesure 8 : Préparer la Sécurité civile à l'augmentation des risques	Action 2. Généraliser l'adoption de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et l'utilisation de cet outil stratégique		Pas commencé	Action non commencée.	DGSCGC
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 1.1. Améliorer la connaissance de la performance du parc de bâtiments vis-à-vis du confort d'été - Etude interministérielle	2028	En cours	Une synthèse des études existantes a été réalisée en 2025. Le projet Adapt Bati Confort (Ademe, Cerema, CSTB) financé par le dispositif CEE et lancé en septembre 2025 (cf. action 9.2.2.1) répond aux manques existant de données. Il permettra d'avoir des données sur les impacts des rénovations, en particulier dans les bâtiments accueillant des publics sensibles, y compris sur la santé et le ressenti des occupants. 50 projets lauréats ont été sélectionnés et les travaux ont débuté en juin 2026.	ADEME, CEREMA, CSTB, DHUP, DGEC, DGPR, DGS, DGT, Météo-France
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 1.2. Améliorer la connaissance de la performance du parc de bâtiments vis-à-vis du confort d'été - Evaluation des technologies	2024	Terminé	L'étude sur la peinture blanche a été publiée : https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/etude-d-impact-des-peintures-reflechissantes-mise-a1229.html. Les autres évaluations figurent dans les 15 fiches Renoptim publiées en janvier 2025 : https://www.proreno.fr/resultats?thematic=confortdete&collection=fichessolutions	ADEME, CEREMA, CSTB, DHUP, DGEC, DGPR, DGS, DGT, Météo-France
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 1.3. Améliorer la connaissance de la performance du parc de bâtiments vis-à-vis du confort d'été - Scénarios météorologiques prospectifs	2025	Terminé	Les fichiers climatiques prospectifs selon la TRACC élaborés par l'Ademe, le CSTB et Météo-France ont été publiés en juin 2025 sur data.ademe.fr. Un webinaire a également été organisé en juin 2025 pour les présenter.	ADEME, CEREMA, CSTB, DHUP, DGEC, DGPR, DGS, DGT, Météo-France
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.1.1. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - DPE	2030	En cours	Une étude du CSTB est en cours pour aboutir à l'évolution vers un indicateur quantitatif du confort d'été, mais toujours séparé de la note DPE, d'ici 2028. Les concertations commenceront en 2026.	ADEME, ANAH, CEREMA, CSTB, DGOM, DHUP, DGEC
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.1.2. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - Définition rénovation performante	2030	Pas commencé	Cette action nécessite un vecteur législatif.	MC, DHUP
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.2.1. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - CEE	2026	En cours	Le projet Adapt-Bati-Confort porté par l'Ademe, le Cerema et le CSTB a été lancé en septembre 2025 dans le cadre du programme CEE. L'appel à manifestation d'intérêt s'est déroulé du 4 décembre 2025 au 16 février 2026, 50 projets lauréats ont été retenus et les travaux ont démarré en juin 2026.	DGEC
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.2.2. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - MPR gestes	2026	Pas commencé	Les évolutions budgétaires concernant MaPrimeRénov' n'ont pas permis d'aboutir à l'insertion des gestes de confort d'été dans le parcours par geste.	ANAH, DB, DHUP
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.2.3. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - Parc social	2027	Pas commencé	Action non commencée.	ANAH, DB, DHUP
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.3. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - Sensibilisation et engagement des professionnels	2027	En cours	Un groupe de travail dédié à l'adaptation climatique du bâti a été lancé en septembre 2025 pour (i) sensibiliser l'ensemble des professionnels aux enjeux liés à l'adaptation du bâti (surchauffe, îlots de chaleur, infiltration, montée des eaux, etc.) ; et (ii) définir des engagements concrets et opérationnels pour permettre une montée en compétence de la filière et l'intégration effective de ces enjeux dans les pratiques courantes.	ADEME, ANAH, CEREMA, MC, DGE, DHUP
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.4. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - Règles architecturales	2025	En cours	Le guide sur la rénovation du bâti patrimonial sera prochainement publié.	ADEME, ANAH, CEREMA, MC, DHUP, DGEC
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 2.5. Rénover les logements pour les adapter au changement climatique et les préparer au climat de demain - Copropriétés	2026	Pas commencé	Action non commencée.	ADEME, ANAH, CEREMA, MC, DHUP, DGEC
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 3. Améliorer l'adaptation au changement climatique des logements neufs	2026	En cours	Des travaux relatifs à la prise en compte du confort d'été en RE2020 ont été lancés. Un décret permettant leur traduction réglementaire est prévu d'ici fin 2026.	DHUP
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 4.1. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Guides existants		En cours	Le guide de l'Ademe a été mis à jour en avril 2024.	ADEME
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 4.2. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Communication grand public	2025	En cours	Une vidéo sur le confort d'été dans les logements préparée par le ministère de la Transition écologique a été diffusée à l'été 2025.	MTE
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 4.3. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Prévention	2030	Terminé	Santé publique France a mis en place un dispositif de prévention qui est ciblé dans un premier temps sur les occupants d'un logement exposé à la chaleur et les personnes pratiquant une activité sportive non encadrée. Ce dispositif sera progressivement étendu à toutes les populations vulnérables à la chaleur pour lesquelles il est possible d'agir sur les comportements individuels.	SPF
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 4.4. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Enseignes de bricolage		Pas commencé	Actions non commencée.	PBD

Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	4.5 Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Auto-rénovation		En cours	Une réflexion a été lancée avec l'Ademe qui coordonne le dispositif pour soutenir les acteurs de l'accompagnement à l'auto-rénovation dans les territoires : https://www.innoverpourlatransitionecologique.fr/fr/challenges/coop-reno.	ADEME
Protéger la population	Mesure 9 : Adapter les logements au risque de fortes chaleurs	Action 4.6. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la nécessité d'adapter les logements au climat futur et promouvoir les bons gestes face aux vagues de chaleur - Refroidissement 26°C		Pas commencé	Actions non commencée.	
Protéger la population	Mesure 10: Déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable	Favoriser le déploiement des réseaux de froid dans les zones denses	2026	Terminé	Le portail EnRezo est l'outil cartographique de référence pour identifier les zones à fort potentiel de développement des réseaux de chaleur et de froid : https://reseaux-chaleur.cerema.fr/espace-documentaire/enrezo La plateforme publique France Chaleur Urbaine a été étendue aux réseaux de froid et permet de faciliter le raccordement aux réseaux de froid en maintenant à jour la cartographie des réseaux existants ou en cours de construction, en mettant en relation les usagers éligibles avec le gestionnaire de réseau concerné, en mettant à disposition des gestionnaires de réseau un espace de gestion des demandes, en participant à la promotion des réseaux de froid et en proposant divers outils (cartographie, comparateurs de coûts, ...). La loi de finances 2026 a permis d'étendre aux livraisons d'énergie frigorifique par réseaux le bénéfice du taux réduit de TVA à 5,5%.	ADEME, CEREMA, MEFSIN, DGEC
Protéger la population	Mesure 10: Déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable	Soutenir le développement d'une filière française de systèmes de rafraîchissement innovants et à moindre impact environnemental	2025	En cours	Suite à l'appel à projets DEMO-TASE « Développement de briques technologiques et démonstrateurs pour les systèmes énergétiques » opéré par l'ADEME dans le cadre de la stratégie d'accélération « Technologies Avancées des Systèmes Energétiques » (TASE) du plan d'investissement France 2030, 7 projets ont été financés pour un total d'environ 14 M€ d'aides publiques. Les porteurs de projet sont désormais orientés vers l'appel à projets i-Démo (France 2030) qui soutient les projets structurants de R&D et de démonstrateurs à des stades de développement.	DGE
Protéger la population	Mesure 11: Adapter les conditions de travail au changement climatique en renforçant les obligations de prévention des employeurs	Action 1. Poursuivre et renforcer la surveillance de la mortalité et de la morbidité associées aux vagues de chaleur	2025	En cours	L'étude est en cours mais en attente de données complémentaires relatives à la sinistralité.	DGT
Protéger la population	Mesure 11: Adapter les conditions de travail au changement climatique en renforçant les obligations de prévention des employeurs	Action 2. Renforcer les obligations de prévention pour les employeurs afin de préserver la santé et la sécurité des travailleurs et attribuer de nouveaux pouvoirs d'intervention à l'inspection du travail en période de fortes chaleurs		En cours	Le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur, publié le 27 mai 2025, est entré en vigueur le 1er juillet. Il introduit la chaleur parmi les risques à prendre en compte dans les mesures de prévention / protection. Ces actions doivent être mises en œuvre dès le niveau de vigilance jaune qui protège les personnes vulnérables. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051676074	DGT
Protéger la population	Mesure 11: Adapter les conditions de travail au changement climatique en renforçant les obligations de prévention des employeurs	Action 3. Développer des équipements de protection individuelle (EPI) contre les risques liés aux effets des vagues de chaleur et améliorer les EPI pour garantir à la fois leur fonction de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs au regard des risques contre lesquels ils sont conçus et leur ergonomie en cas de période caniculaire ou de période de forte chaleur dans les Outre-mer	2028	En cours	L'état des lieux des normes est en cours de réalisation.	DGT
Protéger la population	Mesure 11: Adapter les conditions de travail au changement climatique en renforçant les obligations de prévention des employeurs	Action 4. Finaliser l'adaptation du régime du BTP-Intempéries, et lancer une réflexion pour l'ensemble des métiers en extérieur, afin de prendre en charge de manière pérenne les conséquences économiques des arrêts de travail liés aux vagues de canicule au sein des entreprises	2025	Terminé	Le 3° de l'article 2 de l'arrêté du 27 mai 2025 relatif à la détermination des seuils de vigilance pour canicule du dispositif spécifique de Météo-France visant à signaler le niveau de danger de la chaleur dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques liés aux épisodes de chaleur intense dispose que les périodes de canicule au sens de l'article D. 5424-7-1 du code du travail ouvrant droit au bénéfice du BTP-intempéries sont entendues comme l'atteinte du seuil des niveaux de vigilance orange ou rouge du dispositif de vigilance canicule de Météo-France. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051676145	DGEFP
Protéger la population	Mesure 12: Un Etat exemplaire pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans le quotidien de travail des agents publics	Intégrer le confort d'été, et le confort thermique en Outre-mer, dans toutes les rénovations énergétiques du parc immobilier de l'Etat	2026	En cours	Lancement en priorité de la construction de la méthodologie de diagnostic de résilience à l'échelle d'un site. Cette méthodologie sera co-construite avec les réseaux de la DIE puis consolidée par son expérimentation sur 10 sites pilotes. La doctrine intitulée "Concevoir des bâtiments adaptés aux futures vagues de chaleur dans un climat qui se réchauffe (Trajectoire TRACC : France à +4°C)" sera adressée prochainement en concertation dans les réseaux immobiliers de la DIE (périmètre d'application : opérations de construction et de réhabilitation, toutes typologies de bâtiments, administrations centrales et déconcentrées, opérateurs de l'Etat). La mise en application est prévue à partir de septembre 2026.	DIE
Protéger la population	Mesure 12: Un Etat exemplaire pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans le quotidien de travail des agents publics	Adapter l'organisation du travail et les conditions d'accueil des agents publics	2025	En cours	La campagne de communication à mener chaque année dans l'ensemble des administrations afin de rappeler les bons gestes à adopter en cas de fortes chaleurs a été réalisée en 2025. Un communiqué « Chaleur intense, canicule et travail des agents publics : de nouvelles précautions prévues par la réglementation » a été publié sur le site de la Fonction publique et largement relayé sur divers supports d'information RH, plateformes et RS. Ce communiqué a également été repris par la presse. Page dédiée : https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-actualites/chaleur-intense-canicule-et-travail-des-agents-publics-de-nouvelles-precautions-prevues-par-la-reglementation En ce qui concerne le volet expérimentation qui sera conduit dans certains bâtiments publics particulièrement exposés au risque de forte chaleur, l'action est en cours.	MAPFPS
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 1.1. Evaluer : outiller et former les collectivités locales à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité climatique précis et contextualisés - Harmoniser les méthodologies	2027	En cours	Travaux en cours afin d'établir la cartographie pour 11 nouvelles aires urbaines en département d'Outre-mer et de publier un guide utilisateurs complémentaire sur les applications opérationnelles des LCZ en collectivité territoriale et un nouveau millésime de la donnée améliorée.	DHUP, DGEC
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 1.2. Evaluer : outiller et former les collectivités locales à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité climatique précis et contextualisés - Renforcer les capacités des collectivités à établir des diagnostics de vulnérabilité climatique	2027	En cours		DHUP, DGEC
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 2. Planifier : aider les collectivités locales à se doter de stratégies d'adaptation et de renaturation aux différentes échelles de planification (incorporer aux PLU(i), SCoT, SRADDET, S(D)AGE)	2027	En cours		DHUP

Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 3. Concevoir : accompagner la conception d'espaces urbains denses, désirables et résilients, conciliant politiques de sobriété foncière et de renaturation, pour créer les conditions du confort climatique, sans aggraver l'exposition des espaces urbanisés aux aléas climatiques, tout en préservant la ressource en sols vivants	2027	En cours	Les modalités financières afin de massifier les opérations adaptées au climat futur en intégrant les SFN sont en cours d'examen. Le développement et le déploiement auprès des aménageurs de l'outil d'aide à la décision Sésame web se poursuivent.	CEREMA, DHUP
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 4. Mettre en œuvre : massifier les opérations de restauration des écosystèmes en milieu urbain et de leurs fonctionnalités écologiques dans un objectif d'adaptation aux effets du changement climatique (îlots de chaleur urbains, ruissellement, recul du trait de côte, etc.)	2027	En cours	Les modalités financières afin de massifier les opérations de restauration des écosystèmes en milieu urbain et de leurs fonctionnalités écologiques dans un objectif d'adaptation aux effets du changement climatique (îlots de chaleur urbains, ruissellement, recul du trait de côte, etc.) sont en cours d'examen.	AE, DHUP
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 5. Former : organiser et faciliter la montée en compétence des filières professionnelles mobilisées sur le génie écologique, les solutions fondées sur la nature (en lien avec la feuille de route génie écologique) et l'aménagement bioclimatique	2027	Pas commencé	Action non commencée.	DGALN
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 6.1. Partager : soutenir les opérations d'aménagement exemplaires tenant compte de l'adaptation au changement climatique et mettre en réseau les porteurs de projet - Recenser les dispositifs d'Etat accompagnant les projets urbains	2025	Pas commencé	Cette action est décalée à 2026-2027.	DHUP
Protéger la population	Mesure 13: Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique	Action 6.2. Partager : soutenir les opérations d'aménagement exemplaires tenant compte de l'adaptation au changement climatique et mettre en réseau les porteurs de projet - Développer et animer une communauté d'acteurs de l'aménagement pionniers	2025	En cours		DHUP
Protéger la population	Mesure 14: Protéger les populations précaires des fortes chaleurs	1. Réaliser un diagnostic sur l'état du bâti et les besoins en matière de rénovation énergétique du parc d'hébergement	2025	Terminé	Le diagnostic sur l'état du bâti et les besoins en matière de rénovation énergétique du parc d'hébergement a été réalisé.	DIHAL
Protéger la population	Mesure 14: Protéger les populations précaires des fortes chaleurs	2. Adapter les financements existants pour favoriser des rénovations du bâti d'hébergement et des accueils de jour tenant compte du confort d'été	2025	En cours	Les différents scénarios et les évolutions sur le fonds pour mieux intégrer la rénovation énergétique sont à l'étude. Des documents cadres du programme sont en cours d'actualisation avec l'ANAH (instruction, refonte du cahier des charges, guides) et viseront à mieux intégrer ces enjeux de rénovation énergétique et d'adaptation à la chaleur.	DIHAL, DHUP
Protéger la population	Mesure 14: Protéger les populations précaires des fortes chaleurs	3. Recruter une task-force pour accompagner les acteurs de l'hébergement dans la rénovation énergétique, la réhabilitation du parc et l'adaptation au changement climatique	2027	En cours	L'accompagnement des acteurs dans les opérations de réhabilitation et les partenariats à nouer font l'objet d'une consolidation des besoins dans le cadre de travaux interministériels. Un groupe de travail sur le bâti d'hébergement a été lancé par la DIHAL en lien avec les associations du secteur accueil, hébergement, insertion (AHI), avec un axe sur la maîtrise des consommations énergétiques et l'adaptation au changement climatique. Le déploiement des communications nationales et locales ciblées sur les besoins des personnes sans abri en période de vagues de chaleur et la mise en avant des missions de bénévolat a été réalisé via la communication de supports de communication en lien avec la DGS, des fiches actions dans Jeveuxaider.gouv.fr. Recrutement d'une personne pour suivre les enjeux de rénovation énergétique, de réhabilitation du parc et d'adaptation au changement climatique.	DIHAL
Protéger la population	Mesure 15: Protéger les personnels pénitentiaires et les personnes détenues des fortes chaleurs	Etude de vulnérabilité des établissements pénitentiaires	2027	En cours	Production en cours d'une analyse des vulnérabilités de l'ensemble des établissements pénitentiaires aux aléas climatiques selon la trajectoire de réchauffement de référence (TRACC), et selon une seconde trajectoire plus pessimiste. Etude lancée à l'automne 2025. Une journée de lancement a permis de réunir, en octobre 2025, l'ensemble des référents de la démarche, soit une trentaine de personnes, en administration centrale et au sein des services déconcentrés. 90 k€ ont été engagés en 2025 (sur un montant total du marché public de 300 k€). Les DROM-COM sont intégrés dans l'étude macro des vulnérabilités et des réflexions sont en cours pour étudier l'intégration de certains établissements situés dans les territoires d'Outre-mer dans l'échantillonnage (ce qui aboutirait à un budget de 410 k€).	MJ/DAP
Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 1. Développer et mieux faire connaître l'offre de formation « Une seule santé »	2030	En cours	L'Institut One Health (IOH) renforce son offre de formation pour promouvoir l'approche « Une seule santé ». Depuis mi-2024, son Cycle des Hautes Études (CHE-USS), destiné aux décideurs publics et privés, se déploie sur le territoire. Plus d'une vingtaine de professionnels ont été formés. Pour toucher un public plus large, l'IOH diversifie ses formats de formation (formations courtes, ateliers collaboratifs, conférences). Le sommet One Health qui s'est tenu en avril 2026 à Lyon a conduit au lancement d'un réseau mondial d'institutions One Health qui contribuera au renforcement de la formation et de l'apprentissage, notamment avec l'appui de l'OMS, ainsi qu'à la promotion de la recherche, de l'innovation et du partage des données probantes et des bonnes pratiques One Health.	DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 2. Mettre en place des actions de sensibilisation, d'éducation sanitaire et de communication, à l'attention des professionnels de santé humaine et animale, sur les maladies infectieuses émergentes susceptibles de constituer un risque sanitaire lié au changement climatique	2030	En cours	Lancement en février 2023 d'un module pédagogique de Médecine et Santé Environnementale. Ce module est proposé aux étudiants en médecine en 2ème et 3ème année dans 20 des 36 facultés de médecine de France avec un objectif d'extension aux facultés dans d'autres filières (odontologie, maïeutique, pharmacie).	DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 3. Sensibiliser plus largement le grand public à l'approche « Une seule santé » et à son association avec les enjeux d'adaptation au changement climatique	2030	En cours	Des actions de sensibilisation des publics scolaires ont été déployées dans le cadre de la démarche "école promotrice de santé", avec plusieurs pages thématiques sur Eduscol qui prennent en compte les enjeux du changement climatique et, les conjuguent à la prévention des risques sanitaires et à l'application de l'approche "Une seule santé".	DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 4. Prévenir et lutter contre les espèces porteuses de risques pour la santé (moustiques, punaises de lit, ambroisie, chenilles processionnaires, etc.) par des méthodes compatibles avec la préservation de la santé, de l'environnement et de la biodiversité	2030	En cours	La surveillance des maladies zoonotiques est fonctionnelle et continue de se structurer davantage. Un récent audit européen a permis d'objectiver le haut niveau de préparation française (Public Health Emergency Preparedness Assessments de l'ECDC) et de saluer certaines initiatives, notamment le protocole de surveillance active de la grippe aviaire (SAGA) qui permet de gérer précocement toute transmission zoonotique d'influenza aviaire hautement pathogène, ou encore la plateforme EMERGEN 2.0 (plateforme de surveillance et de recherche en génomique pour anticiper et gérer de futures pandémies).	DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health

Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 5. Renforcer la coordination aux niveaux national et local pour prévenir et lutter contre les espèces porteuses de risques pour les différentes santés	2030	En cours	La Task Force "Une seule santé" (TFIOH) qui rassemble différents ministères et associe diverses agences continue ses travaux de coordination et d'articulation des nombreuses structures et nombreux travaux déjà existants.	DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 16 : Développer l'approche « Une seule santé » pour la prévention des risques sanitaires liés au changement climatique	Action 6. Renforcer la surveillance des maladies zoonotiques, les synergies et les collaborations inter-institutionnelles entre les trois santés	2030	En cours		DGAL, DGRI, DGPR, DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 17 : Renforcer la surveillance et les connaissances des impacts du changement climatique sur la santé	Action 1. Réaliser une analyse et une cartographie des risques pour la santé humaine liés aux impacts du changement climatique afin de mettre en place des mesures de prévention efficaces et renforcer nos connaissances sur les effets du changement climatique sur la santé	2025	En cours	Le HCSP a été saisi. Des recommandations visant à renforcer la préparation du système de santé aux événements climatiques et protéger la population contre les risques sont attendues pour 2027. Ces recommandations se baseront sur une cartographies des risques à réaliser par le HCSP et une analyse des impacts sanitaires associés. Sur ces bases, un plan d'actions devra être élaboré et mis en œuvre pour préparer le système de santé qui pourra concerner tant les structures de soins, que les parcours ou modes de prise en charge des personnes.	DGS
Protéger la population	Mesure 17 : Renforcer la surveillance et les connaissances des impacts du changement climatique sur la santé	Action 2. Consolider la surveillance des effets du changement climatique en lien avec la santé dans une approche « Une seule santé »	2025	En cours	Plusieurs initiatives sont en cours afin de renforcer le croisement des données et in fine d'appuyer à la fois une meilleure caractérisation des impacts du changement climatique sur la santé, et une meilleure prévention de ces risques une fois identifiés. Le Green data for Health (GD4H) s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Des initiatives connexes se déploient, notamment les travaux de Santé publique France visant à construire des indicateurs santé-climat.	DGS, One Health
Protéger la population	Mesure 18 : Maintenir la qualité de l'air extérieur lors des vagues de chaleur	Action 1. Communiquer sur les conséquences du changement climatique sur la qualité de l'air	2028	En cours	Suite aux travaux de son groupe de travail "ozone", le Conseil national de l'air a émis un avis sur l'ozone le 31 mars 2026 : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Avis_CNA_Groupe-de-travail-sur-l%27ozone_2026_1.pdf.	CNA, DGEC
Protéger la population	Mesure 18 : Maintenir la qualité de l'air extérieur lors des vagues de chaleur	Action 2. Réaliser une expérimentation pendant une durée maximale de deux ans dans un département pour que le préfet examine le déclenchement de mesures, appliquées habituellement lors d'épisodes de pollution, en cas de vigilance chaleur orange ou rouge. Un comité d'experts dédié permettra de discriminer les mesures et d'analyser leur efficacité	2027	En cours	Les travaux sont en cours pour déterminer le périmètre, la localisation et les modalités de l'expérimentation.	AASQA, INERIS, DREAL, Préfectures de région
Protéger la population	Mesure 19 : Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans la prévention des risques technologiques	Action 1. Définir la manière de prendre en compte la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique dans le cadre applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement	2026	En cours	Le rapport de la mission réalisée par le CGE et l'IGEDD sur la prise en compte du changement climatique dans les ICPE a été publié le 19 mai 2025 : https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/mission-agressions-naturelles-et-installations-a4210.html	DGPR
Protéger la population	Mesure 19 : Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans la prévention des risques technologiques	Action 2. Recenser les sites qui sont en zone basse et pour lesquels un secteur d'information sur les sols existe, et les porter à la connaissance des collectivités territoriales.	2027	En cours	Le BRGM a réalisé une étude portant sur le croisement des secteurs d'information sur les sols (SIS) et des aléas spécifiques aux zones littorales.	DGPR
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 1. Mettre en place un cadre commun de comparaison entre SFN et solutions «grises»	2030	En cours	L'action se poursuit avec le lancement de groupes de travail, travaux ou études dans la cadre du projet européen Life ARTISAN. Un guide méthodologique de l'évaluation socio-économique des SFN est en cours de préparation et les résultats des travaux seront présentés à l'automne 2026 auprès du groupe de travail "Evaluation économique des SFN" avant une publication en fin d'année 2026.	CGDD, DEB, DGS, OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 2. Structurer les filières de l'offre de SFN en lien avec la révision de la feuille de route de l'ingénierie écologique	2030	Terminé	Lancement en juin 2025 de la feuille de route de l'ingénierie et du génie écologique qui est maintenant en phase de mise en œuvre.	DEB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 3. Mobiliser, sensibiliser et diffuser les connaissances liées aux SFN	2030	En cours	Une journée d'animation de projets SFN a été organisée en novembre 2025. Plusieurs événements sont en préparation comme le Forum SfN les 7 et 8 juillet 2026 à Rennes ou la Journée d'animation projets Plan Eau. Dans le cadre de Solubiod, la mise en place d'un knowledge hub (groupe de scientifiques produisant des synthèses sur des thématiques à identifier) concours également à la réalisation de cette action.	DEB, OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 4. Pérenniser l'animation régionale sur les SFN pour faciliter la mobilisation de tous les acteurs de la société	2030	En cours	Des solutions ont été mises en place et ont permis de pérenniser certains postes d'animateurs en régions Ile-de-France, Normandie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour d'autre régions, des solutions à moyen terme ont pu être trouvées grâce à des leviers tels que le cofinancement, un projet UE, un dispositif de volontariat service civique, etc. Pas de poste d'animateur aux Antilles actuellement.	DEB, OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 5. Conduire des actions de sensibilisation et déployer les formations existantes sur les SFN auprès des élus, des services techniques des collectivités et des services de l'Etat (en lien avec la mesure 22 du PNACC)	2030	En cours	Plusieurs actions de sensibilisation et de formation sur les solutions fondées sur la nature (SFN) ont été conduites et déployées en 2025 auprès des élus, des services techniques des collectivités et des services de l'Etat, en lien avec la mesure 22 du PNACC. Au sein du projet ARTISAN, différentes actions issues des divers acteurs sont programmées en 2026 et/ou 2027. Le lancement du MOOC ARTISAN est prévu en septembre 2026.	DEB, DGS, OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 6. Développer des campagnes de communication grand public incluant les liens entre climat, biodiversité et santé et le rôle des SFN	2030	En cours	Création d'une page internet dédiée aux SfN sur le site internet du ministère de la Transition écologique : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/solutions-fondees-nature. Mise à jour d'un panneau SfN de l'exposition du ministère "Changement climatique : comprendre et agir" et publication de l'édition 2025 de la brochure "Des solutions fondées sur la nature pour répondre aux enjeux des territoires". Lancement en octobre 2025 d'une campagne à destination des élus et d'un large public via la presse quotidienne régionale et la Gazette. Une campagne de communication annuelle est mise en œuvre avec des clips télé qui vont intégrer la notion de services rendus par la nature. Prochaine campagne menée pour 2026.	OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 7. Accompagner les maîtrises d'ouvrage et porteurs de projets SFN	2030	En cours	Publication en avril 2025 d'un guide du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) pour aider les collectivités à identifier ce qu'est une Solution fondée sur la Nature pour prévenir les risques d'inondation : https://cepri.net/wp-content/uploads/2025/01/Guide_SFN_2025_2.pdf Publication d'un outil interactif pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature avec deux ressources : l'une à destination des décideurs et l'autre à destination des équipes techniques : https://ofb.gouv.fr/life-artisan/documentation-life-artisan/nouvel-outil-interactif-pour-adapter-nos	DEB, OFB
Protéger la population	Mesure 20: Déployer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation	Action 8. Mobiliser des financements publics et privés en faveur des SFN	2025	En cours	La mobilisation des financements publics et privés en faveur des SFN se poursuit notamment au regard des montants engagés sur des solutions fondées sur la nature sur la période 2019-2024 pour les 6 agences de l'eau. Le 12ème programme des Agences de l'eau sur la période 2025-2030 a été lancé.	DEB

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 1.1. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau - TRACC	2025	Terminé	Le travail de corrélation des résultats du projet Explore2 aux niveaux de réchauffement de la TRACC est terminé. Ainsi, le portail DRIAS-Eau inclut depuis le 14 octobre 2025 les indicateurs pour les débits et la ressource en eau (SIM2 et Orchidée) selon la TRACC ainsi que l'accès aux nouvelles fiches de synthèse TRACC et rapports d'analyse dans l'espace d'accompagnement. En décembre 2025, ont été publiés le rapport de l'INRAE pour l'hydrologie de surface (https://hal.science/hal-05343177v1/file/Rapport_hydrologie_surface_TRACC_VF.pdf) et le rapport du BRGM pour l'hydrologie souterraine (https://entrepot.recherche.data.gouv.fr/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.57745/6OIIRS). Accéder aux fiches de synthèse TRACC et 3 rapports : https://www.drias-eau.fr/accompagnement/sections/478	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 1.2. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau - Vulnérabilité des usages	2026	En cours	Plusieurs études réalisées sur le bassin Adour-Garonne, sur Artois-Picardie et sur Rhône-Méditerranée-Corse. Sur Adour-Garonne par exemple, des études ont été menées à l'échelle de chaque grand bassin de leurs territoires (Adour 2050, Charente 2050, …). Ces études contribuent ensuite à aider les acteurs dans leurs choix d'actions.	MAASA, DGE, MSJVA, DEB, DGAMPA, DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 1.3. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau - Impacts OM	2025	En cours	Après une année 2025 consacrée au diagnostic territorial et au cadrage du projet, l'année 2026 marque le passage à une phase opérationnelle. Sur le plan scientifique, la construction du consortium avance comme prévu sous l'impulsion d'INRAE. Les réunions avec les opérateurs nationaux se sont tenues en mars, avril et mai 2026, permettant de consolider le cadrage technique et financier. Une première maquette financière est en cours d'élaboration. Au niveau territorial, les cinq territoires ultramarins (Martinique, La Réunion, Guadeloupe, Guyane et Mayotte) sont engagés dans la démarche en lien avec l'OiEau qui sera chargé de les épauler. Les co-référents locaux (service déconcentré de l'État, office de l'eau) sont en place, et les feuilles de route territoriales sont en cours de finalisation et de signature.	DGOM, DEB, DGPR
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 1.4. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau - Eau potable OM	2027	Pas commencé	Action non commencée.	DGOM, DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 1.5. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau - Guide eau et assainissement OM	2026	En cours	Le processus d'élaboration du guide eau et assainissement en outre-mer suit son cours.	DGOM, DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.1. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - Màj SAGE et PTGE	2030	En cours	Le décret SAGE n°2024-1098 a été publié le 2 décembre 2024, et le guide d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre des SAGE a été publié en août 2025. Ce guide prévoit que les SAGE prennent en compte un scénario tendanciel, prenant en compte les données Explore2 et la TRACC. Décret : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050714429 Guide : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/GUIDE_SAGE_octobre_25_web.pdf La révision et l'adoption de nouveaux SAGE sont un travail au long cours.	DEB, DHUP
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.2. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - Adéquation ressources-besoins dans SCoT et SAR	2026	Pas commencé	Action non commencée.	DEB, DHUP
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.3. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - Prévision sécheresses	2027	En cours	Le prototype est en cours de développement avec un site sécurisé et une base de données suivi des débits sur Etat Etiage et l'ajout de la fonction PREMHYCE pour les prédictions.	DEB, DGPR
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.4. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - Schémas directeurs d'alimentation en eau potable	2030	Pas commencé	Action non commencée.	MI
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.5. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - ORSEC eau potable	2030	Pas commencé	Action non commencée.	MI
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 2.6. Planifier la gestion structurelle de l'eau et la gestion de crise en intégrant le climat futur, et développer des outils pour passer d'une politique de réaction à la crise à une politique d'anticipation des sécheresses - Accès aux données sur l'état de la ressource	2030	En cours	Il est prévu de réaliser la fusion des produits start-up d'Etat "Partageons l'eau" avec l'outil en place sur le territoire de la Réunion. Une expérimentation est en cours en Isère, territoire test pour Partageons l'eau, et quatre nouveaux territoires hexagonaux rejoindront l'expérimentation en 2026.	DGOM, DEB, DGPR

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 3.1. Monitorer finement les prélèvements d'eau pour assurer, dans la durée, l'équilibre entre besoins et ressources disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques - Base de données	2027	En cours	Le travail technique est en cours pour faire communiquer les schémas de données, le plan d'action est organisé, les travaux vont se poursuivre jusqu'à mi-2027.	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 3.2. Monitorer finement les prélèvements d'eau pour assurer, dans la durée, l'équilibre entre besoins et ressources disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques - Cartographie des réseaux	2030	Terminé	Le rapport annuel de l'OFB sur les données de l'Observatoire des SPEA (SISPEA) publié en juin 2025 inclut une carte du rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable par département : https://www.services.eaufrance.fr/mediatheque.	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 3.3. Monitorer finement les prélèvements d'eau pour assurer, dans la durée, l'équilibre entre besoins et ressources disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques - Technologies numériques	2030	En cours	Un groupe de travail a été mis en place afin de lever les freins techniques et réglementaires liés au déploiement de compteurs télétransmis avec comme objectif d'élaborer un document de cadrage technique sur la télérelève et un état des lieux réglementaire du comptage des prélèvements d'eau. Ce groupe de travail s'accompagne d'une expérimentation sur 15 territoires tests.	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 4.1. Améliorer l'infiltration de l'eau pluviale dans les sols et optimiser la disponibilité de l'eau - Renaturer les sols et espaces urbains	2027	En cours	Au total depuis 2023, plus de 371 M€ ont été investis en faveur de projets de renaturation, bénéficiant à près de 2 780 projets distincts. Ces financements permettront la renaturation de près de 1 728 hectares.	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 4.2. Améliorer l'infiltration de l'eau pluviale dans les sols et optimiser la disponibilité de l'eau - Stockage réseau navigable	2032	En cours	Les études visant à augmenter les moyens de stockage ont été lancées. Une convention VNF/DGALN a été signée le 21 juillet 2025 pour préciser les actions de VNF pour l'optimisation de gestion de la ressource des canaux, entre autres engagements pour la biodiversité.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 4.3. Améliorer l'infiltration de l'eau pluviale dans les sols et optimiser la disponibilité de l'eau - Zonages pluviaux		En cours	Les travaux sont en cours.	DGCL, DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 5.1. Accompagner les usagers (entreprises, particuliers, agriculteurs, collectivités) dans la réduction de leur consommation en eau - PSH centres de données	2026	En cours	La collecte de données a été ouverte de septembre 2024 à mai 2025 et l'analyse des données est en cours par la Commission européenne.	DGE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 5.2. Accompagner les usagers (entreprises, particuliers, agriculteurs, collectivités) dans la réduction de leur consommation en eau - PSH tourisme	2025	En cours	7 plans de sobriété hydriques pour le secteur du tourisme ont été signés le 24 avril 2025. La validation des tableaux de suivi comprenant les indicateurs par engagement avec les signataires des PSH a eu lieu en septembre 2025. Une première relève des actions d'engagements à "court terme" a eu lieu. Un projet de PSH avec les stations de lavage est en discussion. Les autres filières ont déjà porté d'autres démarches diverses (guide eau, outil de mesure des consommations des produits, etc.). Des études quantitatives sur les consommations d'eau sont à l'étude avec ces autres filières pour mieux connaître leurs usages.	ADEME, DGE, MSJVA, MTE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 5.3. Accompagner les usagers (entreprises, particuliers, agriculteurs, collectivités) dans la réduction de leur consommation en eau - PSH industrie	2030	En cours	En juillet 2025 : - 88% des filières avaient engagé des actions de sobriété hydrique (par exemple faire un état des lieux des prélèvements/consommation et établir un plan d'action pour le suivi, diffusion des bonnes pratiques, identification des activités stratégiques sensibles à la variation de la ressource en eau). - pour 55 sites identifiés, 113 projets de réduction des prélèvements et consommation en eaux sont lancés, dont 55 permettant d'économiser 23 Mm3 d'eau. Les Conférences territoriales de l'eau (qui se sont déroulées dans les bassins hydrographiques de juin à novembre 2025) ont abordé les enjeux territoriaux de l'eau (partage de la ressource, gouvernance, pollution de l'eau, etc.).	DGE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 5.4. Accompagner les usagers (entreprises, particuliers, agriculteurs, collectivités) dans la réduction de leur consommation en eau - Etude multi-usages de l'eau	2025	Pas commencé	Action non commencée.	DGAL, DEB, DGAMPA, DGPR

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 6.1. Accompagner les nouveaux usages des eaux impropres à la consommation humaine - Accompagnement des acteurs	2028	En cours	Plusieurs types d'action ont été menés : - Sensibilisation aux enjeux de la nouvelle réglementation EICH lors de conférences et séminaires techniques (7 interventions de la Direction générale de la Santé en 2025 auprès des parties prenantes) ; - Soutien et participation à l'élaboration de normes d'application volontaires afin de consolider les pratiques d'utilisation des EICH (AFNOR, ATEX) ; - Production d'un guide juridique EICH et d'une plaquette d'information à destination du grand public, ainsi que d'un guide technique sur l'utilisation des eaux de pluie pour des usages domestiques (réalisé par l'ASTEE, l'association des professionnels de l'eau et des déchets).	DGE, DGS
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 6.2. Accompagner les nouveaux usages des eaux impropres à la consommation humaine - Nouvelles données	2026	En cours	Deux décrets en Conseil d'état et deux arrêtés interministériels (datés du 12 juillet 2024 et du 14 mars 2025) ont permis : - La clarification du cadre réglementaire via une codification générique dans le Code de la santé publique (CSP), accompagnée d'une refonte et d'une ouverture du panorama des eaux non conventionnelles (réutilisation des eaux usées traitées et réutilisation des eaux dans l'industrie agroalimentaire) ; - La simplification administrative avec le passage à un régime déclaratif pour la majorité des usages, en remplacement de l'autorisation préfectorale ; - L'intégration des établissements recevant du public (ERP) sensibles, tels que les écoles, hôpitaux, EHPAD ; - L'encadrement spécifique des ressources d'eaux « nouvelles » attendues par le secteur du traitement de l'eau et des collectivités, notamment issues des piscines à usage collectif. Un projet d'arrêté ministériel d'expérimentation visant à élargir les couples d'eau impropres à la consommation humaine/usages domestiques possibles a été mis en consultation du public du 1er au 21 juin 2026 pour répondre aux porteurs de projets.	DGS
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 6.3. Accompagner les nouveaux usages des eaux impropres à la consommation humaine - Veille européenne et internationale	2028	En cours	La Direction générale de la Santé participe à la commission de normalisation RENC de l'AFNOR et au suivi des travaux ISO.	DGS
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 7. Etudier les conditions de recours aux solutions de dessalement de l'eau de mer	2025	Terminé	Le rapport de l'IGEDD "Potentiel et limites au dessalement de l'eau de mer en France" a été publié en septembre 2025 : https://igedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0013970/015883-01_rapport_publi%C3%A9.pdf	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 8. Former des animateurs à la protection des captages dans un contexte de changement climatique	2027	En cours	Le centre de ressources captage a intégré cette action dans son programme de travail 2025-2026. Il est en train de nouer des partenariats formalisés avec les différents acteurs de la formation des animateurs captage.	DEB, DGS
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 9.1. Adapter la gouvernance et les financements de la gestion de l'eau - Gouvernance	2027	En cours	Début 2026, environ 70,5 % du territoire français est couvert par une instance de dialogue (77 recensées début 2026), par une commission locale de l'eau (204 CLE) pour les territoires dotés de schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), ou par un projet de territoire pour la gestion de l'eau (136 PTGE). Le caractère volontaire de la démarche SAGE a été maintenu, l'enjeu est d'accompagner les acteurs dans la structuration d'un projet de concertation territorial organisant le partage de la ressource, en anticipation des conflits d'usage appelés à se multiplier avec le changement climatique. Les territoires sans gouvernance de l'eau (ni CLE, ni SAGE, ni PTGE) sont désormais minoritaires, principalement localisés dans l'est et le centre-est de la France. La plateforme Gest'eau a été enrichie avec des fiches pour chaque instance de dialogue et une cartographie couplée à celle des SAGE et des PTGE	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 9.2. Adapter la gouvernance et les financements de la gestion de l'eau - Financements	2030	En cours	Un Plan de bassin d'adaptation au changement climatique a été adopté dans chaque bassin hexagonal. Pour le 11ème programme d'intervention des Agences de l'Eau (2019-2024), 54,38% des financements du programme ont été consacrés au changement climatique pour les 6 agences de l'eau avec une trajectoire croissante de 2019 (52,51%) à 2024 (60,28%).	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 9.3. Adapter la gouvernance et les financements de la gestion de l'eau - Tarification	2025	En cours	La réforme des redevances des agences de l'eau est entrée en vigueur le 1er janvier 2025.	DEB
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 21: Préserver la ressource en eau face au changement climatique : renforcer le plan eau	Action 10. Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique sur les sites de baignade et accompagner les personnes responsables des eaux de baignade (dont les collectivités) dans la déclaration de nouveaux sites ainsi que le maintien et la gestion des sites existants		En cours	Concernant l'action relative à l'amélioration des connaissances de l'impact du changement climatique sur les sites de baignade, des saisines complémentaires sont envisagées en 2026 afin de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques sur ces sujets émergents ainsi que pour adapter les modalités de gestion actuelles par les gestionnaires et les Agences Régionales de Santé (ARS) si cela s'avérait nécessaire. S'agissant des risques émergents liés aux contaminations des eaux de baignade par des bactéries Vibrio spp., l'Anses pourrait être saisie en 2026 sur l'évaluation des risques sanitaires associés aux bactéries Vibrio spp. pour la population française et la définition de modalités de gestion futures dans les eaux de baignade. Enfin, s'agissant de l'accompagnement des personnes responsables des eaux de baignade (PREB), notamment les collectivités, dans la déclaration de nouveaux sites ainsi que le maintien et la gestion des sites existants, il est actuellement assuré par les ARS.	ANSES, DGAL, MSJVA, DEB, DGS

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 1. Développer les services climatiques en intégrant la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)	2026	En cours	Le projet de portail national des impacts du changement climatique est structuré et les spécifications fonctionnelles de haut niveau sont en cours de définition pour mise en ligne d'une première version d'ici la fin de l'année 2026.	DGEC, Météo-France
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 2. Proposer des outils de sensibilisation pour les élus locaux et de formation pour les agents des collectivités territoriales	2027	En cours	Des échanges sont en cours avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) afin de mettre à jour les modules de formation au changement climatique.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 3. Labelliser les bureaux d'études pour la réalisation des études de vulnérabilité des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)	2026	En cours	Les travaux sont en cours pour élaborer un cahier des charges permettant la labellisation des bureaux d'étude.	ADEME, CEREMA, DGEC, DREAL
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 4. Définir un socle d'actions commun sans regret dans les PCAET	2025	En cours	Un socle commun d'actions sans regrets pour les PCAET a été défini et sera promu au moyen d'un guide méthodologique, dans le cadre de la révision du décret relatif aux PCAET.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 5. Publier un guide sur la mal-adaptation à destination des collectivités territoriales	2025	En cours	Le premier volume du guide sur la mal-adaptation est en cours de finalisation et aura pour thème le traitement de la chaleur en ville.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique	Action 6. Accompagner l'adaptation aux effets de chaleur sur la santé dans le contexte du changement climatique au niveau local à travers des plaidoyers visant des changements de pratiques professionnelles	2025	En cours	En juin 2025, Santé publique France a publié un document de synthèse assorti de fiches : "Chaleur et impact sur la santé" (https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/724415/4681876?version=1). Ce travail de déploiement de plaidoyer va se poursuivre, en articulation renforcée avec les entités et comitologies qui travaillent avec des leviers connexes.	DGS, SPF
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 23: Intégrer progressivement la TRACC dans tous les documents de planification publique	Action 1. Engager un travail avec les collectivités pour définir les modalités d'introduction de la TRACC dans l'ensemble des documents de planification et sectoriels locaux pertinents	2025	En cours	Le décret en Conseil d'État, publié le 23 janvier 2026, intègre la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique dans le code de l'environnement en indiquant ses modalités d'élaboration et les conditions de sa mise à jour : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053399130 Le décret est accompagné d'un arrêté qui vient préciser les niveaux de réchauffement de cette trajectoire et la mise à disposition des projections climatiques territorialisées correspondantes par Météo-France : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053399165	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 23: Intégrer progressivement la TRACC dans tous les documents de planification publique	Action 2. Proposer un « patch 4 °C » aux EPCI qui viennent d'achever leurs études de vulnérabilité sur la base d'autres hypothèses de réchauffement	2025	Terminé	L'outil "patch 4°C" est en ligne sur la plateforme Facili-TACCT : https://facili-tacct.beta.gouv.fr/	ADEME, CEREMA, DGEC, Météo-France
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 24: Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans toutes les normes techniques	Action 1. Dresser un panorama des travaux en cours sur les normes pour identifier les manques au regard des enjeux de l'adaptation au changement climatique	2025	Terminé	L'AFNOR a présenté en janvier 2026 le rapport final sur l'intégration des enjeux climatiques dans la normalisation. L'intégralité du budget prévu pour cette action (35 k€) a été consommé.	AFNOR, CGDD, DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 24: Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans toutes les normes techniques	Action 2. Publier une liste de critères à prendre en compte systématiquement à l'occasion de la révision des normes techniques	2025	En cours	A la suite du rapport de l'AFNOR (cf. action 1, mesure 24), les outils ont été présentés début 2026 et seront déployés au sein des commissions de normalisation.	AFNOR, CGDD, DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 24: Intégrer les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans toutes les normes techniques	Action 3. Adapter progressivement l'ensemble des normes et référentiels techniques		Pas commencé	Action non commencée.	AFNOR, CGDD, DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 25 : Pérenniser la « Mission Adaptation », offre unifiée d'ingénierie de l'Etat pour l'adaptation à destination des collectivités locales	Action 1. Créer une Mission Adaptation	2025	En cours	Guichet unique des opérateurs de l'Etat pour accompagner les collectivités dans leur projet d'adaptation de leur territoire au changement climatique, la Mission adaptation a accompagné 184 collectivités en 2025. Ces collectivités sont de tout type : EPCI (52%), PNR (16%), groupements d'EPCI (10%), départements (9%), communes (9%). Depuis le début de l'année 2026, 32 collectivités supplémentaires les ont rejointes.	ADEME, AE, ANCT, Banque des territoires, CEREMA, CGDD, Météo-France, OFB

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 25 : Pérenniser la « Mission Adaptation », offre unifiée d'ingénierie de l'Etat pour l'adaptation à destination des collectivités locales	Action 2. Mettre en place un label national pour les groupes régionaux d'experts sur le climat et les mettre en réseau avec une animation nationale	2026	En cours	Les travaux sont en cours.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 25 : Pérenniser la « Mission Adaptation », offre unifiée d'ingénierie de l'Etat pour l'adaptation à destination des collectivités locales	Action 3. Nommer un référent adaptation dans chaque préfecture de département, chargé d'assurer l'animation d'un réseau local des acteurs de l'adaptation du territoire	2026	Pas commencé	Action non commencée.	MI, DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 26 : Mieux évaluer les actions d'adaptation menées sur le territoire	Action 1. Dès 2025, définir un socle d'indicateurs de suivi	2025	En cours	Les travaux se poursuivent pour définir un socle d'indicateurs de suivi en lien avec la liste des actions d'adaptation recommandées qui sera publiée dans le guide méthodologique sur l'élaboration des PCAET dont la préparation est en cours (cf. action 4, mesure 22).	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 26 : Mieux évaluer les actions d'adaptation menées sur le territoire	Action 2. Etudier l'opportunité de rendre obligatoire à terme un rapportage « adaptation » régulier	2026	En cours	Les travaux se poursuivent en lien avec l'action 1 de la mesure 26.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 26 : Mieux évaluer les actions d'adaptation menées sur le territoire	Action 3. Dès 2028, étendre l'annexe environnementale des collectivités locales à l'axe Adaptation	2028	En cours	Plusieurs ateliers impliquant les collectivités volontaires ont été organisés depuis janvier 2026 pour converger sur les critères de cotation environnementale dans l'ensemble des domaines.	DGFiP, CGDD
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 27 : Mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les financements publics en faveur de la transition écologique dès 2024	Action 1. Renforcer l'utilisation des CRTE pour le financement des actions d'adaptation	2025	En cours	L'outil de pilotage et de suivi des CRTE développé par l'ANCT intègre désormais la possibilité de savoir si un projet prend en compte la résilience à climat futur selon la TRACC. La généralisation de la prise en compte de l'enjeu d'adaptation et de la résilience des projets sera progressivement mise en place en 2026, grâce aux travaux issus des COP territoriales et avec la future génération de contrats CRTE 2026-2032.	ANCT, CGDD
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 27 : Mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les financements publics en faveur de la transition écologique dès 2024	Action 2. Prioriser les mesures relatives à l'adaptation dans le Fonds vert et introduire une conditionnalité aux aides relative à la prise en compte du climat futur	2025	En cours	La circulaire du 1er avril 2026 relative aux règles d'emploi du Fonds vert a souligné la priorité donnée à l'adaptation des territoires au changement climatique. Une conditionnalité a été introduite en 2025 pour la prise en compte du confort d'été et du risque inondation dans l'aide Fonds vert sur la rénovation des bâtiments publics et a été étendue en 2026 aux autres aides du Fonds vert.	DGALN
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 28 : Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique	Action 1.1. Accélérer l'amélioration du confort d'été dans les établissements scolaires - Centre de ressources	2025	Terminé	Le centre de ressources dédié à la rénovation du bâti scolaire a été mis en ligne en mai 2025: https://www.renovation-bati-scolaire.fr	MEN, DGALN
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 28 : Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique	Action 1.2. Accélérer l'amélioration du confort d'été dans les établissements scolaires - Promotion Fonds Vert	2034	En cours	L'existence de la ligne dédiée aux travaux permettant de lutter contre les problèmes de surchauffe dans les bâtiments publics a été systématiquement mise en avant dans toutes les communications sur l'axe « rénovation énergétique » du Fonds vert.	MEN, DGALN
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 28 : Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique	Action 1.3. Accélérer l'amélioration du confort d'été dans les établissements scolaires - Obligation pièce rafraichie	2030	En cours	Un groupe de travail réunissant des collectivités et des EPCI volontaires, déjà engagés dans une démarche de mise en place de locaux rafraîchis dans les écoles et/ou disposant d'une cartographie des lieux frais sur leur territoire va être lancé. En fonction des conclusions de ce GT, la mise en place le cas échéant de cette obligation se concrétiserait à partir de 2027.	MEN, DGALN
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 28 : Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique	Action 2. Anticiper les fortes chaleurs dans le cadre des plans de continuité pédagogique	2025	Terminé	Le plan ministériel de gestion des vagues de chaleur a été publié le 28 mai 2026 : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/plan-ministeriel-de-gestion-des-vagues-de-chaleur-516767.pdf	MEN

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 28 : Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique	Action 3. Recenser à l'échelle de chaque préfecture, en lien avec les rectorats, les établissements scolaires particulièrement menacés par le recul du trait de côte, la montée des eaux, les inondations ou d'autres risques climatiques extrêmes		Pas commencé	Action non commencée.	Préfectures de région
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 29 : Accompagner les conséquences du changement climatique sur notre système de santé	Action 1. Lancer une étude prospective sur les conséquences du changement climatique sur notre système de santé et les moyens et recommandations pour l'adapter et assurer la continuité de l'offre de soin sur l'ensemble du territoire	2026	En cours	Les principales étapes de cadrage de l'étude prospective ont été définies. L'ANAP réalise un parangonnage des différentes stratégies existantes d'évaluation de la vulnérabilité des sites et bâtiments publics, en vue d'identifier des pratiques exemplaires et a lancé un groupe de travail avec les ARS et des établissements volontaires. Le projet ClimSaVe d'évaluation de la vulnérabilité des établissements de santé vis-à-vis du changement climatique en France a été lancé dans le cadre du Programme de recherche sur la performance du système de soin et fait l'objet d'un financement de 330 k€.	DGEC, Min Santé
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 29 : Accompagner les conséquences du changement climatique sur notre système de santé	Action 2. Planifier l'adaptation au sein de chaque établissement sanitaire et médico-social et chaque territoire	2028	Pas commencé	Action non commencée.	ARS
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - aérodromes	2025	En cours	Début 2025, un socle de cahier des charges détaillant le contenu des études de vulnérabilité pour le secteur aérien a été élaboré conjointement par les services de l'Etat et l'Union des Aéroports Français & Francophones Associés (UAF&FA) et mis à la disposition des exploitants d'aéroports. Sur les 13 aéroports concernés, 6 sont désormais dotés d'une stratégie d'adaptation assortie d'un plan d'action détaillé. Les études de vulnérabilité et plans d'adaptation relatifs aux autres plateformes sont en cours d'élaboration. Des travaux sont en outre en cours, en collaboration avec Météo-France, pour intégrer les territoires d'Outre-mer dans la prochaine version de l'outil de pré-diagnostic VULCLIM développé par le Service Technique de l'Aviation Civile, dont la mise à disposition est prévue d'ici fin 2026.	DGAC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement de l'adaptation sur les voies navigables	2026	En cours	La réalisation des études de vulnérabilité est en cours et des propositions de plan d'action sont attendues en 2026.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et de la stratégie de SNCF Voyageurs	2026	En cours	SNCF voyageurs a réalisé des études de vulnérabilité sur ses activités industrielles et ses sites de maintenance, un plan d'adaptation ainsi qu'un catalogue de 57 solutions d'adaptation à déployer dans les bâtiments, les zones d'équipements sensibles, les conditions de travail, la ressource en eau, les réseaux et les espaces extérieurs.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et de la stratégie de la RATP	2026	En cours	3 études ont été lancées puis le plan d'adaptation au changement climatique des infrastructures et services de transport de la RATP a été finalisé fin 2025.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et la stratégie de SNCF Réseau et Gares et Connexions	2026	En cours	SNCF Réseau a publié à l'été 2024 sa stratégie d'adaptation au changement climatique. Celle-ci inclut une feuille de route à horizon 2024-2026. L'étude de vulnérabilité des 3 000 gares menée par SNCF Gares et Connexions, accompagnée d'une étude de la criticité des gares (selon des critères indépendants du climat), a permis d'élaborer une feuille de route 2025-2030. Le lancement des études sur les gares critiques est envisagé pour 2026-2028.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et la stratégie de la SGP	2026	En cours	Depuis 2024, la Société des Grands Projets (SGP) intègre des prescriptions relatives à l'adaptation au changement climatique dans la conception des nouveaux projets (ligne 18 Nord du Grand Paris Express, Services Express Régionaux Métropolitains). La SGP a finalisé sa feuille de route adaptation intégrant notamment toutes les actions d'adaptation déjà en cours ou réalisées.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et la stratégie des grands ports maritimes	2026	En cours	En 2025, les enjeux de l'adaptation au changement climatique ont été intégrés dans les orientations de la stratégie nationale portuaire, qui s'adresse à l'ensemble des acteurs du système portuaire (grands ports maritimes, ports décentralisés, collectivités autorités portuaires, etc.). Chaque grand port maritime intègre un volet adaptation au changement climatique dans son projet stratégique et réalise ou actualise une étude de vulnérabilité.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'avancement et la stratégie sur l'EuroVélo 1	2026	En cours	Des entretiens ont été réalisés en 2025 avec les parties prenantes pour recueillir un retour d'expérience face aux aléas climatiques impactant le tourisme à vélo, ainsi que des informations sur les pratiques actuelles d'anticipation et de gestion des crises.	DGITM

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 1. Etablir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures - Suivi de l'étude de vulnérabilité du RRN et de la stratégie d'adaptation	2025	En cours	L'étude de vulnérabilité de l'ensemble du réseau routier national concédé et non concédé (y compris outre-mer) a été finalisée en octobre 2025. Elle a été diffusée aux services déconcentrés de l'État en charge des transports. Elle constitue un outil de référence pour les gestionnaires pour l'élaboration des plans d'adaptation.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 2. Adapter les transports et de la mobilité au changement climatique dans les territoires - SERM	2026	En cours	Le Cerema a finalisé un guide méthodologique destiné à décliner la méthodologie ASAIT pour les Services Express Régionaux Métropolitains qui sera diffusé en septembre 2026.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 2. Adapter les transports et de la mobilité au changement climatique dans les territoires - Suivi des études régionales	2026	En cours	L'étude de la vulnérabilité des infrastructures de transport en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur devrait s'achever en décembre 2026 et fournir des éléments pour la réalisation d'un plan d'adaptation. Le caractère expérimental de l'étude est source de retard par rapport à l'objectif initial mais les délais restent maitrisés par rapport au planning visant un diagnostic de vulnérabilité mi-2026 et un plan d'action d'adaptation en 2026. L'étude de vulnérabilité du mode ferré en région Ile-de-France s'est terminée en novembre 2025. L'étude de la vulnérabilité des infrastructures routières nationales est achevée et peut constituer une référence méthodologique pour la réalisation des études sous maîtrise d'ouvrage d'autres gestionnaires, comme les collectivités locales.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 3. Adapter les services de transports collectifs aux fortes chaleurs	2025	En cours	Un guide sur l'inclusion du confort thermique dans les services de transports collectifs est en cours de finalisation et devrait être publié en juillet 2026.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 4 - Elaborer un calendrier de mise à jour des référentiels techniques relatifs aux transports - portuaire		En cours	La thématique de l'adaptation au changement climatique sera intégrée au fil de l'eau lors des travaux de révision et d'actualisation des référentiels techniques.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 4. Elaborer un calendrier de mise à jour des référentiels techniques relatifs aux transports - ferroviaire et gares	2030	En cours	SNCF Réseau poursuit ses travaux pour établir un référentiel "chapeau" qui constituera un outil de pilotage global d'accompagnement sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique. L'adaptation des référentiels existants est en cours avec une échéance envisagée à fin 2026 pour la première phase d'identification. SNCF Gares & Connexions a mis à jour son référentiel sur la conduite des projets de développement. Le travail de cartographie des référentiels internes à mettre à jour est prévu dans la feuille de route du plan d'adaptation de l'entreprise.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 4. Elaborer un calendrier de mise à jour des référentiels techniques relatifs aux transports - fluvial	2026	En cours	Les travaux sont en cours afin d'élaborer un arrêté pour classer les voies navigables, ce qui, avec les résultats de l'étude de vulnérabilité de VNF, permettra de mettre à jour les référentiels techniques.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 4. Elaborer un calendrier de mise à jour des référentiels techniques relatifs aux transports - routes	2027	En cours	Les travaux se poursuivent pour la mise à jour des référentiels techniques relatifs au domaine routier, en particulier concernant le dimensionnement des chaussées, l'assainissement routier, la définition des niveaux de service en viabilité hivernale, la chute de bloc et l'impact du changement climatique sur le dimensionnement des ouvrages d'art.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 30: Assurer la résilience des transports et des mobilités	Action 5. Animer un réseau sur l'adaptation des transports et des mobilités face au changement climatique	2028	En cours	La première réunion entre les services de l'Etat et les gestionnaires d'infrastructures sur l'adaptation au changement climatique s'est tenue en juillet 2025. Une autre réunion a eu lieu en décembre. Ces réunions permettent aux gestionnaires d'infrastructures de partager leurs expériences en matière d'intégration des enjeux d'adaptation dans leurs travaux.	DGITM
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 1.1 Système pétrolier et gazier : étudier les vulnérabilités d'approvisionnement et de logistique et adapter les études de dangers des infrastructures de transports en fonction de la mise à jour des aléas - Etude logistique internationale	2026	En cours	L'AIE a débuté ses travaux et présenté sa méthode de réalisation de l'étude. Un premier rendu est envisagé en septembre 2026.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 1.2. Système pétrolier et gazier : étudier les vulnérabilités d'approvisionnement et de logistique et adapter les études de dangers des infrastructures de transport en fonction de la mise à jour des aléas - Etude logistique nationale	2026	Pas commencé	Action non commencée.	DGEC

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 1.3. Système pétrolier et gazier : étudier les vulnérabilités d'approvisionnement et de logistique et adapter les études de dangers des infrastructures de transport en fonction de la mise à jour des aléas - Etude navigabilité	2026	En cours	Un focus Europe et Rhin est en cours d'intégration dans l'étude demandée à l'AIE (cf. action 1.1).	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 1.4. Système pétrolier et gazier : étudier les vulnérabilités d'approvisionnement et de logistique et adapter les études de dangers des infrastructures en fonction de la mise à jour des aléas - Eventuelle adaptation des études de danger	2026	Pas commencé	L'adaptation éventuelle des études de danger ne pourra intervenir qu'après la mise en œuvre des actions 1.1 à 1.3.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.1 Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Evaluation d'impact	2026	En cours	RTE a débuté ses travaux de mise à jour du rapport Futurs Energétiques 2050 en réunissant plusieurs groupes de travail dont un dédié aux scénarios de réchauffement climatique et à l'évolution du référentiel climatique.	RTE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.2. Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Programmation énergétique	2025	Terminé	RTE a publié son nouveau bilan prévisionnel (2025-2035) en décembre 2025 : https://www.rte-france.com/donnees-publications/etudes-prospectives/bilans-previsonnels#Lebilanprevisionnel20252035	DGEC, RTE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.3. Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Nucléaire		En cours	L'action visant à permettre de maintenir la résilience du parc de production d'électricité nucléaire se poursuit concernant le parc existant et le programme de nouveau nucléaire, en conformité avec les décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) fixant à EDF les prescriptions applicables aux différentes catégories de réacteurs.	DGEC, DGPR
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.4. Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Hydroélectricité	2030	En cours	France stratégie a publié une étude "La demande en eau Prospective territorialisée à l'horizon 2050" et des études sectorielles ont été réalisées. Les concessionnaires intègrent au fur et à mesure les derniers modèles qui tiennent compte des résultats des études sur le changement climatique. Des études liées à l'intégration des autres enjeux autour de la ressource en eau au sein des retenues hydroélectriques, avec des études sur le sujet des STEP à vocation multi-usage, seront également réalisées. La CNR et EDF hydro ont transmis un plan d'adaptation au changement climatique.	DGEC, DREAL OCC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.5. Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Eolien et solaire	2026	En cours	Une consultation a été organisée à l'été 2025 pour recueillir l'expertise des acteurs du secteur sur la faisabilité de développement de l'éolien en mer à La Réunion, conformément aux annonces du Comité interministériel de la mer (CIMer) du 26 mai 2025. Parmi les questions posées, il a notamment été demandé à la filière d'évaluer les principaux défis techniques spécifiques à un projet éolien en mer à La Réunion (profondeur des fonds, ressources éoliennes, pentes importantes, nature des fonds, risque sismique, houles ou vents cycloniques, raccordement, nature des liaisons électriques, etc.) ainsi que les conséquences opérationnelles liées à l'exploitation d'un parc éolien en zone cyclonique.	DGEC
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 31: Assurer la résilience du système énergétique	Action 2.6. Système électrique : améliorer la résilience du parc de production d'électricité nucléaire, des installations de production d'hydroélectricité, éolienne et solaire, et du réseau - Réseau	2035	Terminé	RTE a publié son projet de schéma de développement du réseau prévoyant 24 Mds€ d'investissement pour adapter 80% de son réseau à la TRACC à horizon 2040 ainsi que le bilan provisionnel 2025-2035 (cf. action 2.2).	DGEC, RTE
Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels	Mesure 32: Assurer la résilience des services de communications électroniques	Développer une stratégie de long terme pour les réseaux de télécommunication afin d'assurer la continuité et la qualité du service	2026	En cours	La refonte de l'arrêté de 1990 fixant les consignes générales de délestage sur les réseaux électriques pour assurer la priorisation dans le rétablissement de l'approvisionnement électrique des sites névralgique des opérateurs de communications électroniques est en cours ainsi que la rédaction d'un guide à l'attention des services déconcentrés sur l'application de l'article L732-2-1 du Code de la Sécurité civile qui permet aux préfets de demander un diagnostic de vulnérabilités à l'ensemble des opérateurs et d'émettre des recommandations pour renforcer la résilience de leurs réseaux.	DGE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 1. Inciter les entreprises à élaborer leur plan d'adaptation, afin de pérenniser leur activité	2028	En cours	En 2024, l'Etat a appelé les grandes entreprises essentielles des secteurs de l'énergie et des transports à élaborer une étude de vulnérabilité et un plan d'adaptation au changement climatique. La grande majorité des entreprises concernées ont engagé, et pour la plupart, terminé, leur étude de vulnérabilité. Celle-ci couvre les opérations, infrastructures, services et matériels, investissements actuels et futurs face au changement climatique et permet d'identifier les risques induits par différents aléas climatiques pour le fonctionnement des infrastructures et des services qu'elles rendent, à court et moyen termes. Sur cette base, les entreprises élaborent ensuite leur plan d'adaptation, afin de décrire les niveaux de service qu'il sera nécessaire et possible de continuer à assurer au regard des risques évalués, ainsi que les stratégies et les actions permettant de continuer à assurer ces services. Une synthèse de ces études de vulnérabilité et plans d'adaptation sera publié à l'été 2026.	ADEME, Bpifrance, DGE, DGEC
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 2. Inclure les enjeux de l'adaptation dans les actions de sensibilisation-formation à la transition écologique réalisées par les CCI (Chambres de commerce et d'industrie) et CMA (Chambres des métiers et de l'artisanat) auprès des PMI	2026	En cours	Avec le soutien de l'Ademe, le réseau des CMA a créé un parcours d'accompagnement entreprise intitulé Performa Adaptation qui prend la forme d'un diagnostic et d'un plan d'actions d'adaptation au changement climatique, à destination de toutes les entreprises artisanales. Performa Adaptation est déployé dans les CMAR de Hauts de France, AURA et Bretagne, dans le cadre des partenariats régionaux avec l'ADEME. Cette offre de service va se déployer dans toutes les CMAR courant 2026.	ADEME, CCI, CMA, DGE

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 3. Intégrer l'adaptation dans les missions des Directions (régionales) de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS/DREETS)	2028	Terminé	L'adaptation au changement climatique a été intégrée dans les missions des Directions (régionales) de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, avec l'animation par les Services économiques de l'Etat en régions d'un volet « mobilisation des entreprises » dans le cadre des COP régionales.	ADEME, DEETS, DREETS, DGE, DGPR, DR, DGEFP
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 4. Assurer un recours massif des PME et TPE à la plateforme numérique Transition écologique des entreprises	2025	En cours	En 2025 a été constatée une augmentation significative du recours à la plateforme (87 000 visiteurs uniques entre mars et novembre 2025, 11 429 entreprises ont bénéficié du service « transition écologique des entreprises » sur la même période). Les travaux se poursuivent pour mieux répertorier sur la plateforme les dispositifs et projets relatifs à l'adaptation. 703 k€ sur les 930 k€ prévus ont été consommés.	ADEME, Bpifrance, CC, DGE, CGDD, SGPE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 5. Animer un groupe de travail inter-filières au sein du Conseil national de l'industrie (CNI) destiné à faciliter l'appropriation des outils génériques et sectoriels d'adaptation, le partage d'expériences et la définition de travaux à mener en commun	2025	En cours	Cf. mesure 41, action 3.	DGE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 33 : Mobiliser tous les secteurs économiques : intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des entreprises	Action 6. Construire une méthodologie pour déterminer la résilience des chaînes logistiques face au changement climatique.	2026	En cours	Le guide sur la résilience climatique des chaînes logistiques est en cours de finalisation et a été présenté aux acteurs ayant lancé des travaux sur l'adaptation (Perifem, FNTP, Geodis, France SupplyChain, France Logistique). La publication du guide devrait intervenir à l'été 2026.	DGE, DGITM
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 34 : Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises	Action 1. Intégrer ou améliorer la prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique dans les dispositifs d'aides publiques aux entreprises	2028	En cours	La mission conjointe CGE-IGEDD pour identifier les aides pertinentes et proposer une méthodologie d'intégration de l'adaptation dans les aides a finalisé son rapport, qui devrait être diffusé prochainement. Un travail d'identification des suites à donner au rapport devrait suivre sa diffusion, selon les recommandations qui y sont faites.	DGTrésor
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 34 : Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises	Action 2. Soutenir l'innovation pour l'adaptation au changement climatique	2025	Pas commencé	Action non commencée.	SGPI
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 34 : Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises	Action 3.1. Accompagner et sensibiliser les entreprises et les branches professionnelles au risque de suspensions d'activité à cause du changement climatique - Conditionner la prise en charge de l'activité partielle en cas d'évènements climatiques	2027	En cours	Les entreprises faisant face à des baisses d'activité récurrentes en lien avec le changement climatique sont invitées à prendre des engagements pour adapter leurs modèles économiques, les conditions de travail de leurs salariés et leurs locaux si elles souhaitent recourir à l'activité partielle. Le but est ainsi que les entreprises s'adaptent pour ne plus avoir à recourir au dispositif. Une typologie des engagements pouvant être proposés aux entreprises est en cours de préparation.	DGEFP

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 34 : Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises	Action 3.2. Accompagner et sensibiliser les entreprises et les branches professionnelles au risque de suspensions d'activité à cause du changement climatique - Lancer une concertation avec les partenaires sociaux sur l'adaptation des entreprises	2027	En cours	Les chantiers visant à encourager le développement "d'alternatives" plus adaptées que le recours à l'activité partielle pour favoriser la résilience et l'adaptation des entreprises sont en cours.	DGEFP
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 34 : Intégrer les enjeux de l'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises	Action 3.3. Accompagner et sensibiliser les entreprises et les branches professionnelles au risque de suspensions d'activité à cause du changement climatique - Mettre en place des régimes sectoriels de prise en charge des suspensions d'activité	2027	En cours	Des échanges entre les services de l'Etat sont en cours afin de réfléchir à la mise en place de régimes sectoriels de prise en charge des suspensions d'activité dans certaines branches. Les services de l'Etat sont en discussion avec certaines branches professionnelles souhaitant s'engager dans la mise en oeuvre de tels régimes.	DGEFP
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 1. Intégrer le thème de l'adaptation au changement climatique au sein de la commission tourisme durable du Comité de Filière Tourisme	2025	Terminé	Le thème de l'adaptation au changement climatique a été intégré dans la Commission tourisme durable du comité de filière tourisme du 6 mai 2025 et un suivi sera fait lors des prochaines commissions.	DGE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 2. Dresser en 2026 un bilan des investissements co-financés par le fonds « Avenir Montagnes » ayant participé à l'adaptation au changement climatique en montagne et, sur cette base, étudier l'opportunité de le réabonder pour les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique	2026	En cours	L'ANCT a réalisé un bilan du fonds "Avenir Montagnes" qui a été présenté lors du Conseil national de la montagne en décembre 2025.	ANCT, DGE, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 3.1. Réaliser un état de l'art des études existantes sur les impacts du changement climatique sur les activités touristiques en montagne et, en fonction, en réaliser de nouvelles pour compléter les informations	2025	En cours	Le rapport de la mission IGEDD-CGE a été publié : https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/adaptation-des-territoires-de-montagne-au-a4436.html.	ADEME, ANCT, DGE, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 3.2. Réaliser un état de l'art des études existantes sur les impacts du changement climatique sur les activités touristiques sur le littoral	2025	Pas commencé	Action non commencée.	ADEME, ANCT, CEREMA, DGE, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 4.1. Concernant la montagne, à partir des études existantes et des éventuelles nouvelles études, soutenir les commissariats de massif dans le processus de définition, d'élaboration et d'animation des plans stratégiques d'adaptation au changement climatique.	2027	En cours	Les massifs des Pyrénées, du Massif Central et du Jura ont adopté leur plan d'adaptation au changement climatique. Ceux des massifs des Vosges et des Alpes sont en cours de finalisation.	ADEME, ANCT, DGE, MTE

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 4.2. Concernant le littoral, à partir du rapport d'inspection et de l'état de l'art, définir un ou des plans d'adaptation au changement climatique pour les territoires littoraux en tenant compte des particularités des Outre-mer	2026	Pas commencé	Action non commencée.	ADEME, ANCT, CEREMA, DGE, DGOM, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 5. Mettre en place un observatoire des vulnérabilités en montagne	2028	Pas commencé	Action non commencée.	ANCT, Atout-France, CEREMA, DGE, MI, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 6. Conforter le recensement du parc immobilier en montagne	2026	Pas commencé	Action non commencée.	ANCT, Atout-France, CEREMA, DGE, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 7. Conditionner tout soutien public à l'investissement dans les massifs montagneux au contenu des plans stratégiques d'adaptation au changement climatique publiés par les commissariats de massif	2027	Pas commencé	Action non commencée.	ANCT, DGE, DGCL, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 35: Accompagner l'adaptation du tourisme	Action 8. Mener une étude sur l'impact du changement climatique sur le tourisme culturel, et par extension sur les acteurs culturels, aboutissant à l'écriture d'un plan d'évolution	2026	En cours	La réalisation de cette mission est confiée à l'Inspection générale des affaires culturelles.	Atout-France, MC, IGEDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 1. Réaliser une étude prospective et une cartographie sur le thème "à quoi pourrait ressembler la production agricole et aquacole résiliente et bas-carbone en France en 2050?"		En cours	L'étude, qui sera réalisée par INRAE, est en cours de cadrage par les ministères chargés de l'agriculture et de la transition écologique. Son ambition est de pouvoir rassembler les thématiques relatives à la production, l'atténuation, l'adaptation et à la gestion de la ressource en eau dans une vision intégrée et territorialisée de la Ferme France à l'horizon 2050. Cette étude permettra ainsi de proposer des pistes d'adaptation territorialisée des productions agricoles à l'horizon 2050 dans une France embarquée dans une trajectoire à +4°C, en proposant une vision de synthèse des contraintes qui pèseront sur les producteurs et des solutions existantes ou prospectives.	MAASA, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 2. Lancer une étude sur les conséquences de la montée du niveau de la mer pour la ressource en eau	2030	En cours	Une étude en deux temps est envisagée : une première phase (volet national) d'actualisation de l'étude "Montée du niveau marin induite par le changement climatique : Conséquences sur l'intrusion saline dans les aquifères côtiers en Métropole" conduite en 2011 dans le cadre des conventions passées entre l'ONEMA et le BRGM afin de caractériser le phénomène d'intrusion saline et d'identifier les zones les plus vulnérables en y intégrant les données récentes issues notamment de la TRACC, du projet Explore 2 et des données produites en Outre-mer et dans certains territoires hexagonaux. Une seconde phase (volet territorial) consistera ensuite en la réalisation d'études territorialisées au niveau des grands bassins couverts par les Agences de l'eau en métropole et les Offices de l'eau en Outre-mer.	MAASA, MTE

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 3. Mettre en œuvre le Plan Semences et Plants pour une agriculture durable	2030	En cours	Mis en œuvre depuis 2021, le plan se poursuit dans le cadre de la nouvelle mandature du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS). Notamment, en cohérence avec les objectifs du plan, le comité scientifique du CTPS a produit un rapport intitulé « Prise en compte de l'adaptation au changement climatique lors de l'inscription des variétés au Catalogue National », publié sur le site du ministère chargé de l'agriculture (https://agriculture.gouv.fr/comment-prendre-en-compte-ladaptation-au-changement-climatique-lors-de-linscription-des-varietes-au). Ce rapport sera mis en œuvre par les sections du CTPS.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 4. Mettre en œuvre la suite du plan EPA 2 évalué en 2024	2030	En cours	Le plan EPA2 sera poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre de la 6ème mission de l'enseignement agricole inscrite dans la Loi d'orientation agricole de 2025. Un nouveau plan pour la période 2026-2030 est en cours de construction. Il repose sur 3 axes : o S'assurer que les apprenants acquièrent les connaissances et compétences en matière de transitions climatique et environnementale dans les secteurs agricoles au sens large o S'appuyer sur les exploitations agricoles et les ateliers technologiques associés aux établissements, en les confortant dans leur triple fonction o Institutionnaliser le volet « compétences en matière de transitions » de la 6ème mission de l'enseignement technique et des attendus similaires pour l'enseignement supérieur Les grandes orientations du plan ont fait l'objet d'échanges avec un groupe stratégique, réunissant les acteurs de l'enseignement agricole technique et supérieur et les acteurs du développement agricole, qui s'est tenu en novembre 2025. Des groupes thématiques seront organisés au cours du 1er semestre 2026 pour préciser concrètement le nouveau plan EPA3 dont la mise en œuvre est prévue à la rentrée 2026.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 5. Poursuite de l'adaptation des formations de l'enseignement agricole aux enjeux agro-écologique et climatique (mesure 8 du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture)	2025	En cours	Les référentiels rénovés des trois diplômes phares en lien avec l'installation agricole (ci-dessous) seront mis en œuvre auprès des apprenants dès la rentrée de septembre 2027 : o Bac pro « conduite et gestion de l'entreprise agricole » o Bac pro « conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole » o Brevet professionnel « responsable de l'entreprise agricole ». Le conseil scientifique et technique des compétences de transition ne sera pas mis en œuvre.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 6. Faire des exploitations de l'enseignement agricole des incubateurs de projets innovants (mesure 12 du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture)	2027	En cours	Fin 2025, on compte 22 dispositifs de formation lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et métiers d'avenir" (AMI-CMA) relevant de l'objectif 6 de France 2030 (Investir dans une alimentation saine durable et traçable). Ils représentent un coût total d'environ 194 M€ et une subvention France 2030 d'environ 100 M€.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Action 7. Formation accélérée aux transitions agro-écologique et climatique des professionnels de l'agriculture en France (mesure 14 du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture)	2026	Pas commencé	Action non commencée.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 36: Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire	Intégrer les enjeux et méthodes d'adaptation au changement climatique dans les parcours de formation aquacole et de formation forestière des lycées professionnels maritimes et lycées professionnels agricoles	2030	Pas commencé	Action non commencée.	DGER, DGPE, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 1. Réaliser un diagnostic modulaire pour évaluer la vulnérabilité des exploitations au moment de l'installation et de la transmission	2026	En cours	Le diagnostic modulaire (dont le stress-test climatique permettant d'évaluer la résilience des exploitations agricoles) permet notamment d'accompagner la transmission des exploitations ou l'installation de nouveaux exploitants. Il est prévu dans la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture du 24 mars 2025 et sera mis en œuvre d'ici la fin de l'année 2026.	MAASA

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 2. Evaluer et réviser le Plan stratégique national 2023-2027 (PAC) pour mieux prendre en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les interventions pour accompagner la transition des pratiques agricoles	2026	En cours	A l'issue des deux premières années de mises en œuvre du PSN, un reliquat de 257 M€ a été constaté sur l'aide à la conversion à l'agriculture biologique. La plus grande part de ce reliquat représentant près de 96 M€ sera redéployée à compter de la campagne 2026 pour revaloriser l'écorégime pour la voie de la certification en agriculture biologique. L'augmentation de cette enveloppe permettra d'apporter un soutien financier accru à un système d'exploitation plus résilient face aux aléas climatiques. Par ailleurs 33 M€ supplémentaires ont été alloués à des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) favorables à des pratiques d'élevage d'herbivores valorisant la production à l'herbe dans un objectif de lutte contre le changement climatique et d'amélioration du bien-être animal, ainsi qu'à des MAEC qui encouragent la diversification des assolements dans les zones intermédiaires. 34 M€ supplémentaires sont également prévus pour les mesures d'appui aux investissements portées par les Conseils régionaux dont certains peuvent contribuer à la résilience des exploitations.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 3. Mettre en œuvre le Pacte en faveur de la haie contribuant à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	2030	En cours	Les engagements juridiques des lauréats en 2025 des appels à projets régionaux en faveur de la gestion durable de la haie et de la structuration de ses filières de valorisation durable ont été lancés cet automne par les D(R)AAF. De plus, plusieurs actions d'animation de lappel à projets 2024 de l'ADEME Structur'haie (plateforme de partage de ressources entre les porteurs de projets, webinaires, capitalisation du retour d'expérience, etc.), ainsi que de l'appel à projets 2024 sur la plantation avec des actions d'animation et d'investissement à l'implantation et gestion durable des haies, sont toujours en cours . D'ici fin 2026-début 2027, l'aboutissement du chantier de création d'un observatoire de la haie permettra d'améliorer le suivi du linéaire et les contrôles associés au régime unique de la haie (travaux débutés début 2025). Parallèlement, dans un objectif de simplification normative pour des règles plus lisibles, opérationnelles et proportionnées, l'adoption en mars 2025 de l'article 37 de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a créé le régime unique d'application des réglementations sur les haies. Le décret d'application du régime est en cours d'examen par le Conseil d'Etat en vue d'une application du dispositif dans les prochains mois : - la simplification des procédures d'application de la réglementation « espèces protégées » pour les projets de destruction de haies ; - une organisation optimisée des services instructeurs des demandes de destruction en un guichet unique ; - la création du portail numérique du guichet unique de la haie, qui permet : 1) de simuler en ligne un projet, de constituer un dossier, d'échanger avec les instructeurs et de recevoir la réponse; 2) de coordonner et appuyer les services dans l'instruction des dossiers. Enfin, les travaux d'application de l'article 38 de la même loi permettront, courant 2026, la mise en place de la stratégie nationale pour la gestion durable et la reconquête de la haie, accompagnée d'un plan d'actions et dotée d'un comité stratégique national de la haie.	MAASA, DEB
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 4. Déployer le fonds « Entrepreneurs du vivant » en faveur du portage de capitaux et de foncier (Mesure 25 du pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture)	2030	En cours	Le déploiement du fonds est effectué sous l'égide du secrétariat général pour l'investissement (SGPI), la Caisse des dépôts effectuant les propositions d'entrée en vivier et soumettant, après analyse, les dossiers à la décision commune des ministères chargés de l'agriculture, de la transition écologique et des finances en vue d'un engagement financier du fonds, éventuellement complété par celui de la CDC sur ses fonds propres, sans que la part publique de l'investissement ne puisse excéder 50 % de l'apport de fonds total sur chaque dossier. L'ensemble des dossiers répondent au cahier des charges agroécologique porté par la convention du 12 avril 2024 entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative au Plan France 2030 (action « Aides à l'innovation "bottom-up" (fonds propres) », volet « Entrepreneurs du vivant »), publié le 13 avril 2024. Actuellement, 76 M€ (sur un budget prévu de 395M€) ont été engagés.	MAASA, MEFSIN, SGPI
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 5. Favoriser les pratiques agroécologiques et le maintien en agriculture biologique par les règles de priorité relatives au contrôle des structures (mesure 28 du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture)	2025	En cours	La mesure 28 du Pacte vise à ce qu'au sein des schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA) soient favorisés les projets d'exploitations déployant des pratiques agroécologiques sur les zones humides et dans les aires d'alimentation prioritaires de captage prioritaires (Bio, HVE, élevage extensif…), d'une part, ainsi que le maintien des terres en agriculture biologique si elles sont déjà exploitées en agriculture biologique, d'autre part. L'arrêté modifiant l'arrêté du 10 mars 2021 portant modèle de SDREA et la note d'instruction portant mise au point et révision des schémas sont en cours d'élaboration.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 6. Paiements pour Services Environnementaux (PSE) : identifier les indicateurs et déployer les PSE pour maintenir et développer les prairies, les zones humides et les infrastructures agro-écologiques	2027	En cours		CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 7. Développer les solutions fondées sur la nature dans le secteur aquacole	2030	En cours		DEB, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 8. Créer un mécanisme de soutien aux services environnementaux en aquaculture	2026	Pas commencé	Action non commencée.	DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 9. Mesure « Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions »	2030	En cours	Le volet Projets de territoire du fonds soutient la structuration de filières résilientes à travers plusieurs dispositifs : appels à projets territoriaux, appel à projets Plan Méditerranée, guichet de maturation de projets, et guichet de maturation des aires agricoles de résilience climatique (AARC) pour un montant maximal d'aides publiques associé d'environ 15 M€. • Le dispositif Projets territoriaux est désormais clôturé. • Concernant le Plan Agriculture Méditerranée, 28 projets lauréats ont été sélectionnés. Le conventionnement entre FranceAgriMer et les lauréats est en cours pour ces deux derniers dispositifs cités. • Le guichet maturation a également été clôturé, avec 40 projets lauréats, pour un montant engagé de 2,24 M€, de même que le guichet maturation AARC, avec 16 dossiers candidats engagés pour 820 k€. L'enveloppe 2025 du fonds contribue à financer les Projets alimentaires territoriaux (10 M€, action 37-14) et le fonds hydraulique (20 M€, action 37-27).	MAASA

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 10. Mettre en œuvre le programme ambition BIO 2027	2030	En cours	Le Programme Ambition Bio 2027 a été lancé le 24 avril 2024. Pour la première fois, une gouvernance et des instances de pilotage sont prévues avec deux comités de pilotage par an et deux groupes de travail par an par axe (pour rappel, le PAB 2027 comprend 3 axes). En 2025 deux COPIL ont ainsi eu lieu, le 10 juillet et le 17 décembre 2025. Le COPIL du 10 juillet 2025 a été introduit par la Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire afin de réaffirmer l'engagement du MAASA pour l'agriculture biologique. Ces COPIL permettent de suivre l'état d'avancement des 27 actions prévues par le PAB . Sur les 27 actions, 24 actions ont progressé conformément aux prévisions et 4 ont rencontré des freins identifiés. A titre d'exemple, s'agissant des actions de communication, la campagne nationale grand public « C'est bio la France! » portée par l'Agence Bio et financée par le ministère à hauteur de 5 M€ a été lancée au Salon de l'agriculture 2025.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 11. Sensibiliser les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des produits sous signe d'identification de la qualité ou de l'origine (SIQO) pour intégrer dans leurs cahiers des charges des leviers d'adaptation au changement climatique		En cours	Cette action de sensibilisation des ODG aux enjeux de durabilité intégrant des leviers d'adaptation au changement climatique figure dans le contrat d'objectif et de performance de l'INAO. En 2024, 80% des ODG ont ainsi été sensibilisés aux enjeux de durabilité. 20% des cahiers des charges ont évolué pour intégrer des enjeux contemporains (incluant l'adaptation au changement climatique) ou en annexant une charte. En 2025, les travaux se sont poursuivis et un ensemble complet de grilles d'analyse des cahiers des charges, de fiches méthodologiques synthétisant les orientations sur les évolutions incontournables des pratiques en AOP agroalimentaires pour répondre aux impératifs de durabilité ainsi qu'aux attentes sociétales, et de guides d'appui aux ODG sur la durabilité des IGP et AOP dans le secteur viti-vinicoles, cidricoles et spiritueux sont accessibles aux ODG. Des démarches sont aussi développées par les filières elles-mêmes (par exemple la démarche AOP laitières durables du CNAOl ou encore le guide interactif ADAoPT pour accompagner ces AOP et IGP dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique).	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 12. Engager une réflexion sur la définition d'indicateurs de risques climatiques agricoles et de mise en œuvre de mesures d'adaptation, afin de pouvoir suivre le déploiement de la politique d'adaptation de l'agriculture		En cours	Une mission d'inspection CGAAER-IGEDD qui permettra d'engager cette réflexion a débuté en juin 2026.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 13. Mettre en œuvre les plans de souveraineté alimentaire dans les Outre-mer	2030	En cours		DISAOM
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 14. Renforcer l'intégration des enjeux d'adaptation dans les Projets alimentaires Territoriaux (PAT)		En cours	Le dispositif de reconnaissance des PAT a évolué en 2024 et 2025. Les PAT doivent désormais présenter un plan d'action systémique intégrant obligatoirement les enjeux environnementaux, dont l'adaptation au changement climatique. Il ne s'agit pas de définir spécifiquement les actions à mettre en œuvre, mais d'indiquer que cette thématique doit être prise en compte selon les spécificités du territoire. 10 M€ ont été engagés sur cette action en 2025.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 15. Elaborer un plan d'adaptation et de continuité de l'activité des élevages et des entreprises aux activités connexes à l'élevage (couvoirs, fournisseurs d'aliments, de médicaments vétérinaires, d'ateliers d'abattage, de découpes et de transformation, de transport etc.)	2026	En cours	Les modalités d'élaboration du plan sont en cours de réflexion, en particulier l'identification de la structure qui pourrait en être en charge. De premiers contacts, il apparait que le CGAAER pourrait apporter davantage un appui sur des préconisations de méthode pour l'élaboration du plan, tandis que le CESE pourrait contribuer plus directement sur l'élaboration du contenu du plan. Un appui de l'ANSES pourrait également être envisagé. Ces dispositions restent à préciser.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 16. Réaliser une veille et construire une stratégie sur le risque des maladies émergentes : assurer le suivi et la surveillance des risques épidémiologiques encourus par les animaux (terrestres et aquatiques) engendrés par la hausse des températures		En cours	La veille s'appuie sur différents outils notamment les outils de suivis de mortalité des animaux terrestres, les réseaux d'épidémiosurveillance, le système de surveillance sanitaire (à titre d'illustration détection de la dermatose nodulaire contagieuse par les vétérinaires sanitaires). Leur consolidation se poursuit, notamment dans le cadre des Assises sanitaires de l'élevage, en lien avec la hausse des températures. Le suivi pour les animaux aquatiques (surtout poissons) est fait au travers du plan de santé des poissons et des comités de suivi réalisés régulièrement.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 17. Développer l'ombrage au pâturage et permettre l'accès à l'extérieur pour favoriser le bien-être des animaux lors de fortes chaleurs		En cours	A ce stade, seul le Pacte en faveur de la haie porte cette action. Pour autant, d'autres actions en cours pourront contribuer à cette action : l'importance de fournir de l'ombre et un abri naturel/artificiel aux animaux est en effet rappelée dans différents cadres afin de multiplier les préconisations à ce sujet et l'engagement des professionnels à créer des abris et des places ombragées pour tous les animaux conduits en extérieur.	MAASA

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 18. Elaborer un réseau de secouristes et un plan d'intervention afin de venir en aide aux animaux terrestres qui seraient sinistrés car mis en danger par la survenue d'un accident climatique majeur (incendie, tempêtes, inondations, éboulement de terrain, avalanche, etc.)	2030	En cours	Le contenu du plan a été arrêté à la suite de diverses rencontres avec les pompiers et la DGSCGC notamment. L'action et son contenu ont été présentés à tous les acteurs (dont la DGAL, DGSCGC, ANVSP, FNSPF, DGPE et MTE-DGEC) lors d'une réunion le 18 février 2026. Le plan a fait l'objet d'une présentation à l'OMSA-UE le 8 juillet 2025 lors du séminaire sur « WOAH Response Plan Development for Disaster Management and Risk Reduction Workshop » à Bucarest. Il a aussi été discuté au sein du groupe européen de référence sur le bien-être animal (EURCAW) à Brescia le 11 novembre 2025.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 19. Pour les productions aquacoles, favoriser et développer les connaissances et l'innovation pour améliorer le niveau de santé et de bien-être des animaux, en vue de développer des modalités d'élevage et les moyens de protection permettant une meilleure adaptation au changement climatique		Pas commencé	Action non commencée.	DGAL, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 20. Pour les outre-mer, lancer une mission CGAAER afin de déterminer si et comment ils peuvent être intégrés au fonds de mutualisation sanitaire et environnemental.	2025	En cours	La lettre de mission a été signée le 12 août 2024, la mission est en cours.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 21. Mettre en place un plan de communication pour éclairer le consommateur à soutenir les productions respectueuses du bien-être animal, de la santé humaine, de l'environnement et durables, dans ses actes d'achat	2026	Pas commencé	Action non commencée.	MAASA, DGS
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 22. Mesure n°1 du Plan Eau : « Pour toutes les filières économiques : établissement d'un plan de sobriété pour l'eau pour contribuer à l'atteinte de -10% de prélèvements en eau à l'horizon 2030. Pour le secteur agricole, l'objectif est une stabilité des prélèvements »	2025	En cours	L'industrie agroalimentaire a réalisé son plan de sobriété hydrique en 2024 par l'intermédiaire de trois organisations professionnelles : l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA) ; La coopération agricole (LCA) et Pact'Alim.	MAASA, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 23. Mesure n°4 du Plan eau : «Pour les agriculteurs : 30 M€ supplémentaires par an seront consacrés au soutien des pratiques agricoles économes en eau (émergence de filières peu consommatrices d'eau, irrigation au goutte à goutte etc.)»	2030	En cours	Pour accompagner le monde agricole vers une utilisation plus économe de l'eau, le Plan eau a prévu des moyens en faveur des pratiques agricoles sobres en eau, s'appuyant sur les dispositifs d'aides des Agences de l'eau. Depuis 2023, près de 34 M€ ont été engagés par les Agences de l'eau pour financer près de 400 opérations sur l'ensemble du territoire. Ces aides couvrent un large éventail de leviers : l'optimisation de l'irrigation par le passage au goutte-à-goutte ; l'accompagnement à l'évolution des pratiques agronomiques, l'émergence de filières moins consommatrices d'eau, la plantation de haies favorisant l'infiltration dans les sols, ou encore les expérimentations de variétés et de systèmes de culture plus résilients face au changement climatique.	AE, MAASA, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 24. Mesure n°11 du Plan eau : «Il sera progressivement mis fin aux autorisations de prélèvement au-delà de ce qui est soutenable dans les bassins versants dits en déséquilibre.»	2027	En cours	Un guide d'appui au renouvellement des autorisation individuelles à destinations des services instructeurs est en cours d'élaboration.	MTE

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 25. Mesure n°15 du Plan eau : «Les freins règlementaires à la valorisation des eaux non conventionnelles seront levés dans l'industrie agro-alimentaire, dans le respect de la protection de la santé des populations et des écosystèmes»	2027	Terminé	11 textes réglementaires ont été publiés, permettant de nouvelles utilisations des eaux non conventionnelles pour des usages domestiques, intervenant dans des processus de fabrication des denrées alimentaires, ou dans les activités des installations classées pour la protection de l'environnement.	MAASA, MTE, Min Santé
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 26. Mesure n°19 du Plan eau : «La récupération des eaux de pluie de toiture des bâtiments agricoles (notamment bâtiments d'élevage, pour l'abreuvement des animaux) sera largement soutenue en vue de sa généralisation via des aides des agences de l'eau»	2030	En cours	Bilan financier des interventions engagées entre 2023 et 2025 : les Agences de l'eau soutiennent ces installations, avec près de 2,4 M€ engagés depuis 2023. Sur les 4 M€ engagés pour accompagner les projets en agriculture en 2025, 10 % concernent les eaux de pluie de toiture. Souvent les projets sont mixtes, ils englobent la récupération des eaux de pluies avec d'autres investissements d'agroéquipement.	AE, MAASA, MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 27. Mesure n°21 du Plan eau : « Un fonds d'investissement hydraulique agricole sera abondé à hauteur de 30M€/an pour remobiliser et moderniser les ouvrages existants (curages de retenues, entretien de canaux, etc.) et développer de nouveaux projets dans le respect des équilibres des usages et des écosystèmes » dans l'Hexagone et dans les Outre-mer	2030	En cours	Un premier appel à projets doté de 20 M€ a été lancé en 2024, permettant de retenir 52 projets dans toute la France en 2024. Un deuxième appel à projet doté de 20 M€ a été lancé en 2025, permettant de retenir 97 projets. Un troisième appel à projets est envisagé pour 2026.	MAASA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 28. Mesure n° 30 du Plan eau : développement des Solutions fondées sur la nature		Terminé	Editions 2024-2025 et 2026 terminées : 93 projets d'opérations phares ont été identifiés et 33 projets lauréats désignés par un jury national. L'édition 2026 du catalogue de projets est en cours de préparation.	MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 37: Accompagner les exploitations agricoles, les filières et l'industrie agro-alimentaire face aux aléas climatiques et engager la transition vers des modèles résilients et bas carbone	Action 29. Mesure n°48 du Plan eau : « Un volet eau de France 2030 couvrira l'ensemble de la chaine de valeur et des usages liés à l'eau (gestion de la ressource brute, usages de l'eau, maîtrise de la donnée et de son analyse, traitement des eaux), comme soutien transversal aux innovations des entreprises françaises. »	2026	En cours	Innov'Eau a sélectionné en quatre vagues successives, jusqu'à sa clôture en janvier 2025, 56 projets portés majoritairement par des petites et moyennes entreprises et start-up françaises, pour un montant total de 57,84 M€.	MTE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 1. Etablir une stratégie nationale pour l'adaptation des forêts au changement climatique	2027	En cours	La stratégie sera adossée au nouveau Programme de la forêt et du bois (PNFB). Les travaux ont été lancés en début d'année 2026 et une consultation des parties prenantes est actuellement en cours pour faire remonter les attentes et recueillir les avis.	DGPE, DEB, DGEC
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 2. Prolonger le financement du renouvellement forestier		En cours	La révision du cahier des charges est en cours, en particulier pour intégrer une plus grande diversité des essences afin que les nouvelles forêts soient plus résilientes face au changement climatique.	DGPE, DEB, DGEC

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 3. Produire des cartographies des risques associés aux forêts à l'échelle de territoires tests, en intégrant données climatiques et pédologiques, afin d'en évaluer l'extrapolation à plus grande échelle	2029	En cours	L'estimation de la vulnérabilité est récente à l'ONF et fait suite aux impacts des sécheresses des années 2018-2020. En juillet 2024, l'ONF a créé un groupe de travail interne sur « l'harmonisation des méthodes de détermination de la vulnérabilité et du risque » pour essayer de trouver un cadre commun à toutes les approches territoriales. En janvier 2026, 4 approches territoriales de la vulnérabilité existent (Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Midi-méditerranée).	DGPE, DEB, DGEC
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 4. Développer la production, la conservation et la diversification des ressources forestières (graines/plants)	2029	En cours	L'appel à projets Graines et Plants publié en août 2025 a pour objectif d'améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises de la filière graines et plants forestiers et agroforestiers, et de soutenir la productivité des pépiniéristes et des entreprises de récolte ou de commercialisation de semences forestières et agroforestières. Un partenariat consolidé entre l'ONF et la DGPE est établi pour la création et l'entretien de vergers à graines avec une enveloppe de 400 k€/an avec l'objectif de créer 150 hectares de vergers.	DGER, DGPE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 5. Amplifier la production et la diffusion à plus large échelle des services sylvo-climatiques pour accompagner les changements de pratiques des propriétaires et gestionnaires	2026	En cours	La TRACC a été intégrée dans la nouvelle version de Climessences parue en juin 2025, et le sera dans la version de Bioclimsol qui sera mise à jour en 2026. Des formations sont faites par l'ONF et le CNPF pour les gestionnaires et propriétaires forestiers.	DGPE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 6. Etablir des lignes directrices relatives à l'adaptation des habitats forestiers dans les aires protégées	2026	En cours	Action liée aux travaux en cours d'élaboration du plan national de restauration de la nature.	DGPE, DEB
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 7. Elaborer et mettre en œuvre le Plan national d'action vieux bois et forêt subnaturelles	2030	En cours	Les définitions des forêts subnaturelles et de la trame de vieux bois ont été arrêtées. Divers ateliers thématiques ont été menés à leur terme clôturant la phase de diagnostic. Une première cartographie des secteurs à investiguer a été élaborée par l'INRAe excluant de ce travail 70 % des forêts. Un protocole d'identification des forêts subnaturelles a également été élaboré. Les travaux de rédaction du plan sont en cours de finalisation.	DGPE, DEB
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 8. Restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique pour favoriser la réussite du renouvellement forestier	2030	En cours	Les travaux en cours au sein du comité technique national lancé en avril 2025, prévu par les Assises de la forêt et du bois, doivent permettre d'identifier des pistes pour le rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique, là où c'est nécessaire. Le comité remettra ses préconisations à l'été 2026.	DGPE, DEB
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 9. Mieux prendre en compte les enjeux des sols forestiers : publier et mettre en œuvre le plan d'action pour la préservation des sols forestiers	2025	Terminé	Le Plan d'action pour la préservation des sols forestiers a été publié le 24 juillet 2025 : https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/sols-forestiers-plan-preserver-leur-sante.	DGPE, DEB

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 10. Mener une étude sur la diversification des forêts et des modalités de diversification des peuplements : réalisation d'une Expertise scientifique collective « Diversification des forêts » (ESCo DIV)	2027	En cours	Le projet se trouve à la moitié du chemin. Le cadre scientifique de l'étude et les experts ont été définis. La première réunion avec les parties prenantes a eu lieu en octobre 2025. Le colloque de restitution aura lieu début 2027.	DGPE, CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 11. Etendre le réseau de surveillance des forêts par placettes instrumentées dans l'Hexagone et les Outre-mer	2029	En cours	L'extension sur la zone méditerranéenne a été enclenchée en 2025 par l'identification des essences cibles et la pré-localisation des placettes. Ainsi ce sont 10 potentielles placettes de chêne pubescent et 5 de chêne vert qui devraient être prospectées courant 2026. Le suivi de l'humidité des sols a également été enclenché en 2025 avec l'élaboration d'une méthodologie d'implantation de dispositifs de suivi d'humidité et de potentiel matriciel des sols. Les sites devraient être installés en 2026. Des dendromètres automatiques ont été installés en 2025 sur 24 des 27 placettes du sous-réseau CATEANAT avec 20 arbres sur les 36 présents sur chacune. Ils permettront de mieux comprendre la réponse physiologique des arbres au climat : phénologie du bois, suivi du stress hydrique extrême et stratégies de réponse, saison de croissance vs. végétation en infrahoraire. Les premiers résultats sont attendus pour 2026.	DGPE, DEB, DGEC, ONF
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 12. Renforcer la surveillance des forêts ultramarines et restaurer les écosystèmes dégradés	2029	En cours	Une convention cadre a été signée en décembre 2024 entre la DGPE, l'IGN et l'ONF avec pour objectif l'élaboration d'un inventaire et de cartographies des formations végétales dans les DROM. Différentes conventions annuelles assurent l'exécution technique et financière de la convention cadre. Les travaux concernant la mise en œuvre d'un inventaire forestier dans les DROM, menés conjointement par l'IGN et l'ONF, ont débutés en janvier 2025. Une première phase de travail sur la conception de la méthode d'inventaire forestier est actuellement en cours finalisation. Une deuxième phase relative à la modélisation des coûts de déploiement de l'inventaire, notamment par la mise en œuvre des opérations de terrain, débutera au premier semestre 2026. Parallèlement, l'IGN, avec l'appui technique de l'ONF, produit des cartographies des formations végétales en s'appuyant sur des modèles d'intelligence artificielle. À ce jour, les cartographies de la Martinique sont en cours de finalisation, celles de la Guadeloupe seront livrées au premier trimestre 2026. Pour la Guyane, La Réunion et Mayotte, la réalisation de produits intermédiaires (productions itératives de cartes de chaleurs) devrait se poursuivre et s'achever avant la fin de l'année 2026.	DGPE
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 13. Développer un plan d'actions pour l'adaptation de la filière bois aval et de l'industrie de transformation (en lien avec l'action 1)	2029	En cours	La deuxième relève de l'appel à projet Industrialisation Performante des Produits Bois (IPPB) et de l'appel à projet Biomasse Chaleur de l'Industrie du Bois (BCIB) est en cours d'instruction. En 2024, 41 projets ont été accompagnés sur l'appel à projet IPPB à hauteur de 76M€ dans le développement d'outils de transformation de bois sous-valorisés et 10 projets ont été soutenus à hauteur de 29 M€ sur l'appel à projet BCIB pour des projets de séchage de bois d'œuvre en vue d'une transformation pour un usage de construction.	CSF, DGPE, DGE, DGALN, DGEC
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 14. Maîtriser la mobilisation et la valorisation des bois de crise en contexte de changement climatique (en lien avec l'action 1)	2025	Terminé	Le rapport du gouvernement a été publié en février 2025 : https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/015817-01_rapport_publie_cle5431ce.pdf	CSF, DGPE, DGE, DGALN, DGEC, DGTrésor
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 38: Assurer la résilience des forêts, des services associés et de l'économie de la filière bois	Action 15. Favoriser la continuité d'approvisionnement logistique entre la forêt et les unités de transformation du bois dans un contexte d'interruptions de débardage liées aux intempéries climatiques (en lien avec l'action 9)	2025	Terminé	Projet terminé avec la publication du plan d'actions sols forestiers (cf. action 9).	DGPE, DEB
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 1. Renforcer les connaissances scientifiques sur l'impact du changement climatique sur les stocks halieutiques, les réseaux trophiques, les espèces élevées et cultivées en aquaculture marine	2030	En cours	Un premier état des lieux sur les connaissances disponibles et à développer pour intégrer les paramètres relatifs au changement climatique aux évaluations des stocks halieutiques a été réalisé par l'Ifremer en 2025. Ces résultats doivent être intégrés par l'administration et permettre de mettre en œuvre les actions nécessaires au développement de connaissances. De cette action découlent les actions 2 et 3 suivantes. En complément, France Filière Pêche soutient des projets de recherche portant sur les effets du changement climatique sur les communautés marines exploitées, notamment le projet ALIGOSTA : Améliorer les connaissances sur la biologie, la structure de population et la dynamique de la langouste rouge en Corse dans un contexte de changements environnementaux (2020-2023) ; MAESTRO : analyse les effets du changement climatique sur les communautés marines exploitées et développe des projections (2020-2025) ; PROMPT : Étudier les migrations du thon rouge sur les façades françaises et l'influence des conditions environnementales et du changement climatique sur ces déplacements afin d'améliorer la gestion de la pêcherie (2020-2025) ; RIVAGES : Améliorer les connaissances sur les algues de rive exploitées en Bretagne afin d'adapter les pratiques et le cadre réglementaire dans un contexte de réchauffement climatique (2023-2026) ; C3P-EAUX : Comprendre et projeter les trajectoires futures de productivité des petits pélagiques (hareng, sardine) en Manche et sud mer du Nord en lien avec le changement global (2025-2029) ; RESIPEL : Étudier les facteurs de résilience des socio-écosystèmes de petits pélagiques et projeter leur évolution sous différents scénarios de changement climatique et de gestion (Prévu).	IFREMER, IRD, MNHN, DEB, DGAMPA

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 2. Porter au niveau communautaire le développement d'une méthode pour prendre en compte les impacts du changement climatique sur les stocks et les pêcheries	2030	Pas commencé	Action non commencée.	DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 3. Pour les stocks ne relevant pas d'une gestion communautaire, prendre en compte le changement climatique dans la définition des mesures de gestion au niveau national ou local pour assurer une exploitation durable des stocks	2030	Pas commencé	Action non commencée.	DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 4. Soutenir l'adaptation au changement climatique dans les stratégies internationales notamment dans le cadre des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) de la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) et du traité BBNJ (Biodiversity Beyond National Juridiction)		En cours	L'adaptation au changement climatique est prise en compte dans les travaux de révision de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, en vue d'une proposition de texte révisé annoncée par la Commission européenne d'ici fin 2026.	DEB, DGAMPA, ORGP
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 5. Renforcer la prise en compte du changement climatique dans la mise en œuvre des actions du plan Aquacultures d'avenir (PAA) 2021-2027	2027	En cours		DGAL, DGPE, DEB, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 6. Adapter les documents stratégiques de façade et les documents stratégiques des bassins maritimes aux enjeux du changement climatique	2030	En cours		DEB, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 7. Identifier et encourager les techniques aquacoles alternatives ou complémentaires pour pallier les conséquences directes et indirectes du changement climatique sur les concessions	2027	En cours		DEB, DGAMPA, DIRM
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 8. Assurer une gestion et une gouvernance adaptées des littoraux pour permettre aux productions aquacoles côtières et aux zones fonctionnelles halieutiques de faire face aux conséquences du changement climatique	2030	En cours	Sur les zones fonctionnelles halieutiques, une saisine a été livrée en 2025 par l'IFREMER afin de faire l'état des lieux des connaissances entre ZFH et changement climatique. Deux projets de décrets de ZCH sont en cours d'instruction en Corse.	DGAL, DEB, DGAMPA, DGPR

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 9. Favoriser l'intégration des enjeux d'adaptation de l'aquaculture au changement climatique dans les stratégies européennes et internationales (règlementation, normalisation et commercialisation)	2030	En cours		DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 10. Pour les espèces exploitées commercialement, identifier les zones fonctionnelles halieutiques (nourricerie, frayère, etc.) et permettre leur protection par le biais des Zones de Conservation Halieutique	2030	En cours	Un travail de cartographie des zones fonctionnelles halieutiques (frayères, nourriceries) réalisé par l'IFREMER et l'Institut Agro est d'ores et déjà disponible. Il a notamment été complété par une saisine de l'IFREMER en 2025 sur les ZFH, la priorisation des ZCH ainsi que l'impact du changement climatique sur ces zones. Un projet de deux zones de conservation halieutiques est en cours en Corse (devant Solenzara et devant Bastia).	DEB, DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 39: Accompagner la pêche et l'aquaculture marine face au changement climatique	Action 11. Soutenir la diversification et l'adaptation des stratégies et pratiques de pêche, en particulier pour les acteurs dépendant fortement de certaines espèces amenées à subir les effets du changement climatique (ex : ressources halieutiques associées aux récifs coralliens en outre-mer)		En cours	France Filière Pêche soutient des projets de recherche portant sur les effets du changement climatique sur les communautés marines exploitées, notamment le projet ALIGOSTA : Améliorer les connaissances sur la biologie, la structure de population et la dynamique de la langouste rouge en Corse dans un contexte de changements environnementaux (2020-2023) ; MAESTRO : analyse les effets du changement climatique sur les communautés marines exploitées et développe des projections (2020-2025) ; PROMPT : Étudier les migrations du thon rouge sur les façades françaises et l'influence des conditions environnementales et du changement climatique sur ces déplacements afin d'améliorer la gestion de la pêcherie (2020-2025) ; RIVAGES : Améliorer les connaissances sur les algues de rive exploitées en Bretagne afin d'adapter les pratiques et le cadre réglementaire dans un contexte de réchauffement climatique (2023-2026) ; C3P-EAUX : Comprendre et projeter les trajectoires futures de productivité des petits pélagiques (hareng, sardine) en Manche et sud mer du Nord en lien avec le changement global (2025-2029) ; RESIPEL : Étudier les facteurs de résilience des socio-écosystèmes de petits pélagiques et projeter leur évolution sous différents scénarios de changement climatique et de gestion (Prévu).	DGAMPA
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 40 : Mieux évaluer les actions d'adaptation mises en œuvre par les entreprises	Action 1.1. Evaluation en amont : Intégration de la TRACC dans l'évaluation environnementale	2025	En cours		CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 40 : Mieux évaluer les actions d'adaptation mises en œuvre par les entreprises	Action 1.2 Evaluation en amont : Elaboration d'un guide méthodologique à l'attention des porteurs de projet et des bureaux d'études	2025	Terminé	Le guide méthodologique sur la prise en compte du changement climatique dans les études d'impact des projets à l'attention des maîtres d'ouvrage a été publié en juin 2026 : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/cgdd_guides_effets_changement_climatique_etudes_impact_projets_juin2026.pdf.	CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 40 : Mieux évaluer les actions d'adaptation mises en œuvre par les entreprises	Action 1.3. Evaluation en amont : Bilan de la prise en compte des enjeux d'adaptation dans les études d'impact	2026	Pas commencé	Action non commencée.	CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 40 : Mieux évaluer les actions d'adaptation mises en œuvre par les entreprises	Action 2. Evaluation en aval : faire un bilan bisannuel dès 2026 des politiques d'adaptation mises en place par les entreprises soumises à des règles de rapportage extra-financier, en vue d'évaluer le besoin de renforcer ces politiques et d'améliorer les règles de rapportage	2030	En cours	La méthodologie d'analyse de la qualité des rapportages et de la maturité des entreprises en matière d'adaptation a été stabilisée. Un échantillon d'entreprises soumises à la CSRD pour lesquelles conduire l'analyse des rapportages a été arrêté. L'analyse des rapportages sur cet échantillon est en cours, le bilan sera établi pour le 2ème semestre 2026.	DGTrésor, CGDD

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 41 : Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique	Action 1. Mettre à la disposition des entreprises des données consolidées et individualisées sur l'évolution des aléas climatiques	2025	En cours	Depuis janvier 2026, la Banque de France metgratuitement à la disposition de 5 millions d'entreprises un outil de visualisation des aléas climatiques auxquelles elles sont exposées, en cohérence avec la TRACC. Cet outil, accessible depuis l'Espace Dirigeant de la Banque de France, permet à chaque dirigeant de consulter de manière confidentielle l'exposition de son entreprise sur plusieurs familles d'aléas, et d'identifier, par un système de score, le niveau de gravité de son exposition aux aléas et les sites concernés.	DGTrésor
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 41 : Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique	Action 2. Elaborer un guide/outil générique de référence pour faciliter l'engagement des acteurs économiques dans l'adaptation	2026	Pas commencé	Action non commencée.	ADEME, Bpifrance, DGEC
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 41 : Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique	Action 3. Sensibiliser les filières économiques à l'intérêt de l'élaboration de guides sectoriels d'évaluation des vulnérabilités au regard des risques physiques auxquels sont exposés les sites en lien avec le changement climatique (par exemple sécheresse, inondations, glissements de sols, etc.) et de solutions d'adaptation et accompagner les filières intéressées par la production de guides sectoriels pour s'adapter au changement climatique	2025	En cours	Quatre guides sectoriels d'adaptation ont déjà été publiés, il s'agit des filières : Tourisme, Chimie, Distribution et Transformation et valorisation des déchets. Deux autres sont en cours de finalisation : Industrie Agroalimentaire et Travaux publics. De nouvelles filières ont lancé leurs travaux sur l'élaboration de leur guide : Eau, Métiers de bouche et Nouveaux Systèmes Énergétiques. Une brochure de valorisation sur les guides sectoriels sera publiée mi-2026.	ADEME, AMRAE, CEREMA, DREETS, DGE, CGDD, DGITM, Météo-France
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 41 : Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique	Action 4. Rationaliser l'offre des outils génériques et sectoriels recommandés par l'Etat, afin de faciliter le choix des entreprises	2025	En cours	Des dispositifs et actions relatifs à l'adaptation des entreprises au changement climatique ont été progressivement ajoutés à la plateforme "Transition écologique des entreprises", comme : l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique proposée par la région Bretagne ; le DiagAdaptation de Bpifrance ; les projets d'isolation thermique des bâtiments ; le dispositif "Nature ta ville" de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; les projets relatifs aux ouvrants et ombrages ; les projets relatifs à l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique ; les revêtements perméables ; la végétalisation.	ADEME, DGE, CGDD
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 41 : Développer les outils et informations nécessaires aux entreprises pour s'adapter au changement climatique	Action 5. Mener une expérimentation avec des sites industriels particulièrement exposés afin d'affiner les outils d'accompagnement méthodologiques publics	2025	En cours	L'expérimentation s'est déroulée sur 2 sites majeurs pour l'économie française, Aluminium Dunkerque et Petroineos. Un rapport d'expérience contenant des recommandations sur l'action de l'Etat en matière d'adaptation est en cours de rédaction. Sur la base des enseignements issus de cette expérimentation, une brochure à destination des entreprises a été publiée par la DGE, en partenariat avec l'ADEME. Elle offre des recommandations opérationnelles sur la manière d'engager l'adaptation de son entreprise au changement climatique. https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/DGE/202601-adaptation-changement-climatique-recommandations-entreprises.pdf	ADEME, DGE, DGITM, DGPR, DREAL, SEER
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 42 : Mobiliser les acteurs financiers pour le financement privé de l'adaptation au changement climatique	Action 1. Faciliter le financement des actions d'adaptation des entreprises	2025	En cours	Les garanties vertes ont été lancées en mars 2024 par Bpifrance pour faciliter le financement, entre autres, des actions d'adaptation des entreprises. Depuis leur lancement en mars 2024, elles ont permis d'accompagner plus de 3 600 entreprises pour un montant de crédits accompagnés de 1.4 Mds€ avec un niveau de garantie de 829 M€. Le lancement des Obligations Transitions est encore à prévoir.	Bpifrance, DGTrésor
Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique	Mesure 42 : Mobiliser les acteurs financiers pour le financement privé de l'adaptation au changement climatique	Action 2. Réaliser une mission sur le rôle du système bancaire dans la prévention des risques	2026	En cours	La lettre de mission est en cours de finalisation.	DGTrésor
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 1. Prendre en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique dans le plan national de restauration de la nature	2026	En cours	Un appui technique européen a été mis en place pour l'élaboration du plan national de restauration de la nature. Une brochure présentant les principaux résultats de cet appui a été publiée :https://iucn.org/sites/default/files/2026-03/brochure_fr_digital.pdf. Une concertation « agir pour la nature » s'est déroulée entre mai et août 2025.	DEB

Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 2. Réaliser un diagnostic de vulnérabilité suivant la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) pour les espèces faisant l'objet d'un plan national d'actions (PNA) puis prévoir des mesures dans les PNA	2027	En cours	71% des plans nationaux d'action (PNA) ont intégré les effets du changement climatique.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 3. Identifier les habitats et espèces vulnérables au changement climatique et les pertes de services écosystémiques associées à leur dégradation et/ou disparition, dont la résilience pourra être assurée par une levée de pression ou des actions de restauration active	2025	En cours	- PEPR Dynabiod dont l'objectif est de documenter, comprendre et prédire les dynamiques pour les plantes et invertébrés - Naturaconnect qui concerne un réseau résilient d'aires protégées. Des réflexions sont également en cours pour les milieux marins et les Outre-mer, en lien avec les partenaires scientifiques (agence de programme "Climat, biodiversité et sociétés durables").	DEB, OFB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 4. Accélérer la restauration de la morphologie des cours d'eau, des paysages annexes et des fonctionnalités des zones humides en cohérence avec la DCE et le volet milieux aquatiques du règlement restauration de la nature	2030	En cours	6 853 ha de zones humides ont été restaurés en 2024 en France hexagonale, soit plus de 24 910 ha de zones humides restaurés depuis 2022 pour un objectif de 50 000 ha en 2026. 998 obstacles ont été supprimés sur les cours d'eau depuis 2020, la suppression de 746 obstacles est planifiée d'ici 2030 et il y a 36 obstacles dont la suppression est à l'étude. Une articulation est faite entre les plans existants PNMH4, la SNB, la DCE et les SDAGE et le futur plan national de restauration de la nature.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 5. Faire de nos aires protégées les laboratoires de l'adaptation au changement climatique	2030	En cours	Action en cours.	MTEBFMP, DEAL, DREAL, OFB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 6. Intégrer le changement climatique dans l'activité des observatoires national et régionaux de la biodiversité	2030	En cours	Un groupe de travail biodiversité et changement climatique a été lancé par l'ONB en 2025 et réfléchit au développement de nouveaux indicateurs.	OFB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 7. Améliorer la connaissance sur les habitats marins	2030	En cours	Le règlement restauration de la nature prévoit la rédaction d'un plan d'acquisition de connaissances avec une part importante dédiée aux habitats pour le volet marin. La directive cadre Stratégie pour le milieu marin considère les habitats pélagiques et benthiques dans le programme de surveillance qui sera mis à jour en 2026-2027.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 8. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'évolution de la diversité biologique et géologique des écosystèmes glaciaires, périglaciaires et post-glaciaires et plus globalement de la cryosphère, et son rôle dans l'adaptation des territoires de montagne au changement climatique	2030	En cours	Une cartographie des glaciers avec en référence le petit âge glaciaire de 1850 a été développée. Une plateforme collaborative "Rencontre des territoires" est désormais disponible pour la communauté de travail et permettra de faire le suivi de la mise en œuvre de l'action. Une revue bibliographique est en cours et recensera toute la littérature scientifique sur ces écosystèmes et leurs enjeux. Des travaux ont lieu dans le cadre de la Convention Alpine sur ces écosystèmes dans les Alpes. Le 11ème rapport sur l'état des Alpes est en cours de finalisation et sera présenté officiellement début 2027.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 9. Développer le volet «adaptation et atténuation du changement climatique» dans le cadre du programme Efese (Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques)	2030	En cours	Dans le cadre du programme EFESE, une attention particulière est portée à l'intégration des enjeux climatiques et de l'adaptation dans les évaluations des services écosystémiques. À ce titre, deux études EFESE sont actuellement en cours : - Étude des services écosystémiques des milieux humides du Bassin de la Loire (fin prévue de l'étude : juillet 2026) : l'un des objectifs de l'étude était d'adopter une approche dynamique intégrant l'analyse des effets du changement climatique sur l'évolution des services écosystémiques de régulation. Des premiers éléments d'analyse ont été développés en s'appuyant sur les données disponibles à l'échelle du bassin de la Loire et sur trois études de cas, portant notamment sur la contribution des solutions fondées sur la nature et sur la valeur future des services écosystémiques à l'horizon 2050. - Étude des services écosystémiques des récifs coralliens et écosystèmes associés des Outre-mer (lancement prévu à la mi-2026) : l'un des objectifs de l'analyse sera d'explorer les liens entre changement climatique et perte de services écosystémiques, afin de mettre en évidence le coût de l'inaction et de contribuer à l'élaboration de politiques d'adaptation.	CGDD
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 10. Accélérer la couverture en inventaires des zones humides françaises	2027	En cours	Dans l'Hexagone, la couverture en inventaire des zones humides est en cours, près de deux tiers de celles-ci ont déjà fait l'objet d'un inventaire et les travaux se poursuivent. Un renforcement des financement a été priorisé pour accélérer l'intégration des inventaires dans la base de donnée. Par ailleurs, le travail de préparation du plan national de restauration de la nature a permis d'avancer sur la connaissance des tourbières, qui viendront compléter l'inventaire susmentionné. Pour les DROM, un projet d'arrêté précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7 et R. 211-108 du code de l'environnement pour les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, prévu au titre de l'action 5 du 4ème Plan national milieux humides, a été présenté au comité national de l'eau du 4 juin.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 11. Suivre l'évolution des milieux humides soumis au changement climatique par le développement et le déploiement d'un outil de modélisation	2027	En cours	L'enrichissement de la cartographie de pré-localisation des zones humides dans l'Hexagone est en cours, pour les DROM cette cartographie est en cours de développement, parallèlement au développement de l'outil de suivi de l'état des milieux humides « Mhéo ».	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 12. Développer un nouvel outil collaboratif de suivi de la restauration des cours d'eau	2030	En cours	L'exercice de refonte du système d'information continuité écologique aquatique collaboratif initié en septembre 2025 se poursuit.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 13. Réaliser une cartographie de l'évolution de la distribution des espèces marines suite au changement climatique	2025	Terminé	Le projet MAESTRO portant sur l'analyse des effets du changement climatique sur les communautés marines exploitées s'est terminé en 2025 et a notamment donné lieu à 3 publications scientifiques.	IFREMER, DGAMPA, OFB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 14. Réaliser un recensement régulier de la biodiversité nationale, à partir des méthodes traditionnelles ou reposant sur l'ADN	2030	En cours	Recensement en cours. 315 k€ ont été engagés sur cette action.	DEB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 15. Développer une campagne de communication grand public «Adaptation et restauration de la biodiversité : quels leviers ?»	2026	Pas commencé	Action non commencée.	DEB, OFB
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 43: Favoriser l'adaptation et la résilience des milieux naturels et des espèces au changement climatique	Action 16. Organiser un séminaire d'échange des opérateurs des politiques biodiversité sur la question de l'adaptation au changement climatique	2025	Pas commencé	Ce séminaire d'échange sera organisé plus tard qu'initialement envisagé.	DEB

Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 1. Créer une cartographie des risques climatiques pour les patrimoines culturels	2030	En cours	Le travail de cartographie croisée est en cours, en se fondant sur les données des sites Géorisques et de Météo-France. Une expérimentation sur le terrain (DRAC Normandie) est également en cours.	BRGM, IGN, MC, DGPA, DIE, SDES, Météo-France
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 2. Elaborer ou mettre à jour et mettre en œuvre des plans de prévention intégrant les risques climatiques dans les sites et les établissements patrimoniaux (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques et sites archéologiques comme les grottes ornées)	2026	En cours	La méthodologie d'intégration des risques climatiques dans les Plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est bien éprouvée et doit encore être développée pour les Plans de continuité d'activité. L'objectif en 2026 est de travailler à une modélisation en lien avec les risques identifiés.	DGMIC, DGPA, DGSCGC
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 3. Renforcer l'entretien régulier du patrimoine culturel (sites, monuments et institutions patrimoniales avec leurs abords, etc.) et la maintenance préventive des bâtiments et, le cas échéant, des équipements techniques assurant la conservation des collections patrimoniales, notamment les conditions climatiques de conservation et/ou de présentation des biens culturels	2035	En cours	L'entretien courant représente 15% des sommes déléguées aux DRAC dans le patrimoine. La stratégie 2030 du Centre des monuments nationaux prévoit de développer une écologie de la conservation" avec une nouvelle programmation pluriannuelle à 360° en faisant évoluer les doctrines d'intervention en donnant la priorité à l'entretien et à la réparation, en favorisant la restauration conservatoire.	DGMIC, DGPA, DIE
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 4. Enrichir les parcours de formation des professionnels du patrimoine dans le domaine de la prévention des risques et des sinistres et à l'adaptation au changement climatique	2026	En cours	Plus de 80% des personnels de l'encadrement supérieur culture ont suivi les ateliers de formation dans le cadre du programme proposé par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE). Une action prioritaire de formation est en cours à l'attention des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et conservateurs en DRAC. Dans l'enseignement supérieur culture, 24% de l'ensemble des établissements ont créé des enseignements sur les sujets énergie-climat.	MC, DIESE
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 5. Faire évoluer et mieux faire connaitre, aux plans national, européen et international, les outils pour déterminer au mieux, dans le contexte actuel de transition écologique et de sobriété énergétique, les plages climatiques pour la conservation et l'exposition du patrimoine	2026	En cours	Des discussions sont en cours pour une harmonisation internationale des conditions climatiques (Bizot Group).	MC
Protéger notre patrimoine naturel et culturel	Mesure 44 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel des impacts du changement climatique	Action 6. Accompagner un panel de sites patrimoniaux et au moins un exemple de pratique ou savoir inscrit au titre du Patrimoine culturel immatériel (PCI) afin d'étudier leur vulnérabilité au changement climatique et tester des solutions d'adaptation	2026	En cours	Une mission menée par l'inspection générale des affaires culturelles sera réalisée en 2026 pour identifier un panel de site patrimoniaux emblématiques.	MC, DEB, DHUP, DGEC, IGEDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 45 : Mobiliser la commande publique au service de l'adaptation au changement climatique	Action 1. Développer des outils pour inclure un « réflexe adaptation» dans tous les achats de l'Etat, en commençant par le secteur du bâtiment	2027	En cours	Lors de la journée annuelle d'échanges de pratiques sur les achats responsables de l'Etat et de ses établissements publics du 20 novembre 2025, une table ronde a été organisée sur le "réflexe adaptation" en lien avec la DGEC, la DIE et le CSTB. Le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) de l'Etat 2025-2027 a été publié. Il comporte un objectif dédié à l'adaptation (sur les 13 objectifs) afin d'adresser les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les segments d'achat concernés.	DAE
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 45 : Mobiliser la commande publique au service de l'adaptation au changement climatique	Action 2. S'assurer de la bonne prise en compte des enjeux et leviers d'adaptation au changement climatique dans la nouvelle plateforme numérique des achats durables	2026	En cours		DAE, OECP, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 45 : Mobiliser la commande publique au service de l'adaptation au changement climatique	Action 3. Renforcer la prise en compte des enjeux d'adaptation dans le futur Plan national des achats durables	2026	En cours	Le futur Plan national des achats durables est en cours d'élaboration. Un premier projet sera soumis à consultation publique cet été. L'adaptation au changement climatique fait partie des enjeux transversaux présentés dans le projet de futur plan.	DAE, OECP, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 45 : Mobiliser la commande publique au service de l'adaptation au changement climatique	Action 4. Appuyer une révision ambitieuse des directives marchés publics afin que le cadre juridique européen permette une meilleure prise en compte des objectifs environnementaux, y compris l'adaptation au changement climatique	2026	Pas commencé	Action non commencée.	DAE, OECP, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 1. Sur la base du rapport de la Cour des comptes « recherche sur l'adaptation au changement climatique » (2024), réaliser un panorama détaillé de la recherche menée en France sur l'adaptation et sur la mal-adaptation et de ses productions	2029	En cours	Le travail de cartographie des recherches existantes sur l'adaptation a été réalisé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de recherche du ministère. Le laboratoire LISIS (Université Gustave Eiffel, INRAE, CNRS) réalise par ailleurs une cartographie des acteurs de la recherche sur l'adaptation au changement climatique, avec l'aide d'outils basés sur l'IA. Ce travail est soutenu par la Fondation Université Gustave Eiffel. Des réflexions sont en cours avec le ministère chargé de la recherche (DGRI) et l'agence de programme CBSD (portée par le CNRS), pour élaborer un panorama plus détaillé.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 2. Identifier des thématiques de recherche à développer sur l'adaptation et la mal-adaptation et des moyens pour les développer	2026	En cours	Les premiers échanges ont permis de montrer une communauté de recherche organisée sur le sujet, autour de programmes structurants tels que les PEPR « TRACCS », « FairCarbon », « SoluBioD », « OneWater », « IRIMa » (risques), « Ville durable et Bâtiment Innovant » (VDBI), « Atlasea », etc. Des besoins persistent sur la compréhension des événements climatiques extrêmes (organisation d'un atelier GIEC-WCRP à Jussieu en novembre 2025), l'implication des territoires dans l'élaboration des solutions et la mise en récit (en lien avec actions 7 et 8), l'impact sur les ressources en eau (lancement d'une thèse COFRA) ou encore certains risques précis (lancement d'une expertise collective sur les incendies de forêt à la frontière des villes). Sur la base du panorama (action 1), d'autres thématiques à développer pourront être identifiées et des actions lancées.	DGRI, CGDD

Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 3. Accueillir des thèses COFRA (conventions de formation par la recherche en administration) sur des sujets en lien avec l'adaptation et la mal-adaptation et encourager des thèses sur ce même sujet	2027	En cours	Une thèse COFRA a démarré le 1er mai 2026, dans le cadre d'une convention CGDD - CNRS, qui porte sur le thème suivant : Concevoir et développer un outil permettant d'estimer l'évolution des ressources en eau douce (superficielle et souterraine) en tenant compte des usages et proposer des trajectoires d'adaptation nécessaires à la gestion de cette ressource dans un contexte de changement climatique, aux échelles territoriales en France hexagonale et en Outre-mer.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 4. Mobiliser les acteurs nationaux autour du thème «Freins et leviers : transformations organisationnelles et comportementales nécessaires à l'adaptation au changement climatique »	2028	Pas commencé	Cette action sera lancée dès que l'action 1 sera réalisée.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 5. Mobiliser les acteurs nationaux autour du thème de la gestion des événements extrêmes (canicules, risques hydriques/hydro climatiques, sécheresses, submersions marines, incendies)	2028	En cours	De nombreuses actions de recherche sont en cours sur le sujet des évènements extrêmes, en France mais aussi en lien avec la coopération internationale. Notamment le World climate research programme (WCRP) a organisé avec le GIEC en novembre 2025 un colloque sur le sujet, tenu à Paris, avec un forte participation française.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 6. Mobiliser les acteurs nationaux autour de thèmes en lien avec les conséquences du changement climatique sur les milieux et les écosystèmes tels que : résilience de la forêt, capacités de stockage des puits de carbone naturels, rafraîchissement et renaturation des villes, évolution à long terme des milieux naturels et anthropisés, zone littorale, zones de montagne, sols naturels et anthropisés	2026	En cours	De nombreuses actions de recherche sont en cours sur le sujet des conséquences du changement climatique et le ministère mobilise les acteurs nationaux sur ces sujets depuis des années. Par exemple, l'initiative du CNRS qui a porté l'expertise collective (ESCo) "Incendies de forêt et ville : la résilience des interfaces urbaines face aux incendies de forêt dans le contexte du changement climatique" dont les résultats sont disponibles en ligne (https://www.cnrs.fr/fr/la-recherche/expertise-scientifique/esco-incendies-de-foret-et-ville). En 2026 est prévue l'identification de la communauté de recherche et le lancement des travaux. En 2027 est prévue l'élaboration de thèmes de recherche, un événement scientifique, et la recherche de financements. Les PEPR Solubiod, FORESST et FAIRCARBON sont en cours et les Living lab sont en cours de mise en œuvre dans le cadre du PEPR SOLUBIOD et un rapprochement est en cours avec le PEPR fAIRCARBON.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 7. Accompagner les grandes villes dans leurs trajectoires d'adaptation par la recherche action	2028	En cours	Dans le cadre de la mission Horizon Europe "100 villes intelligentes et climatiquement neutres d'ici 2030" : accompagnement du groupe miroir national co-animé par le CGDD (aux côtés du ministère de la recherche), avec notamment l'animation de l'émission de la web radio Territoria qui a permis un partage de retour d'expérience, particulièrement sur le volet mobilisation citoyenne, par 3 des lauréats français (Paris, Marseille et Nantes Métropole). Le PEPR VDBI est en cours et les 7 projets ciblés comportent un volet adaptation. Les résultats de l'expertise scientifique collective (ESCo) "Incendies de forêt et ville : la résilience des interfaces urbaines face aux incendies de forêt dans le contexte du changement climatique"sont disponibles en ligne (https://www.cnrs.fr/fr/la-recherche/expertise-scientifique/esco-incendies-de-foret-et-ville).	GIP EPAU
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 8. Accompagner les territoires dans la mise en récit du rôle de la biodiversité dans l'adaptation au changement climatique	2027	En cours	Appel à projets "ERABLE, raconter le vivant pour agir", un programme du GIP EPAU, le CGDD étant membre du comité des partenaires : 7 lauréats lors de la première session en 2024 et 9 lauréats lors de la 2e session en 2025.	GIP EPAU
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 46 : Mobiliser la recherche et les connaissances scientifiques sur le changement climatique et les solutions pour s'y adapter	Action 9. Mobiliser les infrastructures de recherche mises en œuvre par le CNRS (par exemple les infrastructures de recherche OZCAR (zone critique), ACTRIS (physico-chimie de l'atmosphère), ICOS (gaz à effet de serre), CLIMERI (modélisation climatique), DATATERRA (données), ILICO (milieux et écosystèmes côtiers et littoraux), nécessaires à la recherche sur le climat et l'adaptation et en soutien des grands programmes de recherche, par exemple les PEPR TRACCS (modélisation climatique et service climatique), IRIMA (risques), Ville durable, et OneWater		En cours	Cette action est continue et bénéficie d'un fort soutien du ministère en lien avec les organismes de recherche et les opérateurs de l'Etat qui sont mobilisés sur cet enjeu essentiel des infrastructures de recherche et notamment de la production, de la gestion et de la mise à disposition des données, avec l'enjeu particulier du maintien de la continuité des séries de données de long terme. Le plan Nature en ville (2024-2030) comporte une action "élaboration d'une feuille de route de recherche", qui vise également à répondre aux enjeux d'adaptation des territoires urbains.	DGRI, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 47 : Renforcer la gouvernance de l'adaptation au changement climatique	Renforcer les liens entre le Conseil national de la transition écologique et les autres instances de concertation	2030	En cours	Les travaux visant au renforcement des liens entre le Conseil national de la transition écologique (CNTE) et les autres instances de concertation sont en cours. Les modalités d'association du CESE aux travaux de la Commission spécialisée du PNACC ont été fixées par les parties prenantes et prendront la forme d'une présentation de l'avis du CNTE par le président de la Commission spécialisée du CNTE sur le PNACC et de la présentation de l'avancement du PNACC, en vue d'alimenter, si pertinent, les travaux du CESE.	CGDD, DGEC
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 48 : Mobiliser les citoyens dans des missions liées à l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques	Action 1. Mobiliser les jeunes en service civique écologique pour la résilience des territoires	2027	En cours	L'expérimentation de missions polyvalentes en vue de la sensibilisation des populations (locaux et touristes) aux risques est en cours à la Réunion, en Gironde et dans l'Hérault, et a été initiée dans deux nouveaux territoires (Mayotte et le Val d'Oise). Parallèlement, le déploiement de missions de services civiques écologiques ouvertes à tous se poursuit ; un label a été créé pour distinguer les missions relevant des 5 leviers de la planification écologique et les rendre plus visibles sur le site de l'ASC (plateforme de recrutement des jeunes).	Agence du service civique, MSJVA, CGDD, DGPR
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 48 : Mobiliser les citoyens dans des missions liées à l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques	Action 2. Mobiliser les jeunes en service civique solidarité séniors (SC2S) pour inscrire les personnes vulnérables sur les registres communaux canicule et mener auprès d'elles des actions de sensibilisation au changement climatique	2025	En cours	Les volontaires en mission dans les CCAS durant l'été 2025 ont ponctuellement participé à des actions dans le cadre du plan canicule. Un déploiement plus important est en cours d'étude avec les CCAS.	Agence du service civique, MSJVA, CGDD, DGEC

Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 48 : Mobiliser les citoyens dans des missions liées à l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques	Action 3. Renforcer le déploiement des réserves communales de sécurité civile et assurer leur coordination avec les autres dispositifs existants pour apporter une réponse complémentaire en cas de crise, notamment dans le cadre de catastrophes naturelles	2025	En cours	Suite aux travaux du Beauvau de la sécurité civile, un projet de loi de modernisation de la sécurité est en préparation et sera présenté à l'automne.	DGSCGC
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 1. Produire et diffuser des outils d'aide à la compréhension des enjeux climatiques	2028	Terminé	Plusieurs outils sont disponibles : un référentiel national de compétences de l'éducation au développement durable (EDD) assorti de repères de progression et attendus de fin de cycles, un parcours des notions sur le climat et sur la biodiversité réalisé par le Conseil scientifique de l'éducation nationale, un B.A-BA du climat et de la biodiversité réalisé par le CNED et mis à jour en juin 2025, un kit pédagogique de simulation de COP Climat en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), ressources pédagogiques sur le climat, notamment en zones polaires, réalisées en collaboration avec de multiples organismes scientifiques et associatifs (OCE, IRD, IFREMER, Tara Océan, Le Cercle Polaire...).. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutient la diffusion de la Tournée du climat et de la biodiversité produite par l'association Météo et Climat Présidée par Jean Jouzel. En 2025, une exposition pédagogique sur l'adaptation au changement climatique a été diffusée dans toutes les académies dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et de la semaine de l'adaptation au changement climatique, et mise en ligne sur le portail Eduscol du ministère de l'éducation nationale. Le guide « Agir pour la transition écologique à l'Ecole » publié par le MENESR en juin 2023 est en cours d'actualisation pour mettre à jour les données scientifiques. Sa publication est prévue à la rentrée 2026.	DGESCO
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 2. Renforcer les capacités des enseignants, personnels de direction, d'inspection et de l'encadrement sur le thème du climat	2027	En cours	Plusieurs réalisations importantes : - Organisation d'une formation nationale à destination des cadres de l'éducation nationale en avril 2025 sur les risques liés au changement climatique en particulier l'érosion du littoral : mesures de prévention, d'adaptation et de résilience mises en œuvre en baie de Somme notamment à Ault, mise en lumière de projets pédagogiques menés avec les élèves dans le cadre du dispositif des aires marines éducatives (AME). - Mise en œuvre de formations au niveau académique, à destination des enseignants (dans le cadre des programmes académiques de formation) par exemple le séminaire académique du rectorat de Paris en décembre 2025 sur le thème "risques naturels et résilience". - Déclinaison ministérielle du programme gouvernemental de formation des agents publics à la transition écologique : préparation du déploiement lors du FOREDD 2026 dédié à la formation à la transition écologique prévu en décembre 2026, déploiement en 2027 - Lancement à l'automne 2025 de l'expérimentation CLIMASCO porté par l'OCE et soutenu par le plan d'investissement France 2030 qui vise à mettre au point et tester de nouvelles méthodes et outils de formation des enseignants et des élèves dans trois académies pilotes (Créteil, La Réunion, Rennes). Rencontres organisées le 20 mai 2026.	DGESCO
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 3. Accompagner l'engagement et le passage à l'action des élèves pour le climat	2025	En cours	Le guide « Agir pour la transition écologique à l'Ecole » publié par le ministère de l'éducation nationale en juin 2023 est en cours d'actualisation pour mettre à jour les données scientifiques, en lien avec le CGDD, pour une publication à la rentrée 2026. Le déploiement d'une approche intégrée de la transition écologique, portée par le ministère de l'éducation nationale et reconnue par la labellisation E3D, se poursuit : délivrée aux établissements scolaires par les rectorats, elle intègre les enjeux climatiques et concerne plus de 15 000 écoles, collèges et lycées labellisés E3D, soit 27% des structures scolaires. Les éco-délégués ont été mobilisés pour le climat, à travers l'ensemble de leurs actions, et notamment dans le cadre de projets de végétalisation des cours d'école.	DGESCO
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 4. Mettre en place la formation sur la transition écologique, intégrant le changement climatique et l'adaptation pour les étudiants de premier cycle de tous les établissements de l'ESR	2026	En cours	Mise en place de la formation sur la transition écologique, intégrant le changement climatique et l'adaptation pour les étudiants de premier cycle de tous les établissements de l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR). 30% des universités ont mis en place la formation et pour 40% d'entre elles c'est en cours de développement.	DGESIP
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 5. Déployer une formation sur la transition écologique, intégrant le changement climatique et l'adaptation pour les personnels de l'ESR, incluant les enseignants et enseignants-chercheurs	2026	En cours	Environ 20% des universités proposent de la formation aux enseignants et enseignants-chercheurs entrants, mais la formation à la transition écologique n'est pas systématiquement intégrée.	DGESIP
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 6. Mobiliser le RESDD pour la production de ressources pédagogiques sur l'adaptation au changement climatique	2026	En cours	Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace a créé un pôle national de ressources pédagogiques, confié à l'UVED (Université virtuelle environnement et développement durable), pour la formation des étudiants et des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESR, avec 4 blocs thématiques de connaissance : Changement climatique, Biodiversité, Ressources, Transition juste et équitable.	DGESIP, CGDD, SG
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 7. Elaborer des parcours de formation, dans le cadre de diplômes nationaux, visant plus spécifiquement l'adaptation au changement climatique	2025	Pas commencé	Action non commencée.	CGDD, SG MTE

Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 8. Accompagner l'engagement et le passage à l'action des étudiants et des personnels de l'ESR pour le climat et la transition écologique en général	2026	En cours	Le chiffre du nombre d'établissements mettant en place des actions pour valoriser l'engagement étudiants ou des personnels sur la transition écologique et tout particulièrement sur l'adaptation eu changement climatique sera disponible en 2026.	DGESIP
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 9. Produire un univers virtuel immersif, par exemple en milieu littoral, permettant aux étudiants de visualiser les enjeux adaptatifs et d'y tester des solutions	2027	En cours	Le projet de jumeau numérique de la France des territoires (JUNN), de l'IGN, impliquant un large consortium (1Spatial, INRIA, CNAM, ...) et financé par France2030 a été lancé le 13 avril 2026. Des contacts sont pris entre l'IGN et l'Ecole nationale des Arts et Métiers (ENSAM) qui a développé des jumeaux numériques territoriaux et conduit un programme de recherche sur l'application de jumeaux numériques à des fins d'apprentissage.	IGN, CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 49 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur	Action 10. Mettre en place un palmarès étudiant sur l'adaptation au changement climatique	2025	Pas commencé	Action non commencée.	GIP EPAU
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 50 : Former tous les agents publics aux enjeux de l'adaptation et mobiliser les compétences de l'Etat	Identifier les compétences nécessaires au sein des services de l'Etat pour réussir le défi de l'adaptation au changement climatique	2025	Pas commencé	Action non commencée.	DGEC, SG MTE
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 51 : Mobiliser les solutions d'intelligence artificielle au service de l'adaptation au changement climatique	Action 1. Lancer un dispositif de financement de démonstrateurs d'IA au service de l'adaptation au changement climatique dans les territoires : appel à projets « Adaptation x transition écologique »	2028	En cours	Le dispositif a été lancé en avril 2025 via un webinaire rassemblant plus de 100 personnes et la publication d'un guide d'accompagnement. En huit mois, 8 dossiers ont déjà été déposés pour bénéficier du dispositif, dont 5 ont bénéficié d'une aide totale d'un montant de 609k€ - ces financements étant alloués via le Fonds Vert. 7 départements sont représentés parmi les dossiers déposés. De nombreuses collectivités pourront présenter leur candidature dans le courant de l'année 2026. Des actions régulières de dissémination du dispositif sont organisées (ex. : participation au Sommet Virtuel du Climat en janvier 2025, au World Impact Summit en février 2025).	Banque des territoires, ECOLAB, COSNIA
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 51 : Mobiliser les solutions d'intelligence artificielle au service de l'adaptation au changement climatique	Action 2. Capitaliser sur ces démonstrateurs pour les répliquer dans tous les territoires pertinents à travers l'échange de bonnes pratiques et le retour d'expériences	2028	En cours	Les 12 projets de démonstrateurs portés par les collectivités correspondent à des besoins présents sur tout le territoire. Leur réplicabilité à grande échelle est une condition préalable de sélection. Le financement des démonstrateurs (action 1) permet un véritable effet de levier pour le déploiement à grande échelle de solutions d'IA pour l'adaptation au changement climatique. 70 collectivités a minima utilisent l'IA pour la lutte contre le changement climatique. L'adaptation ouvre de nombreux champs d'application et cas d'usage de l'IA (d'après l'observatoire DataPublica). En décembre 2025, un webinaire a été consacré à la bibliothèque des IA territoriales des Interconnectés pour mettre en valeur les projets d'IA et encourager les collectivités à y recenser leurs projets. Tout au long du programme, la Banque des Territoires organise une animation des projets (plusieurs réunions par an, permettant le partage des compétences et d'accélérer la réplicabilité des projets - un des axes majeurs du programme) : le dernier séminaire a eu lieu à Dijon les 13 et 14 janvier 2026.	Banque des territoires, ECOLAB, COSNIA
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 51 : Mobiliser les solutions d'intelligence artificielle au service de l'adaptation au changement climatique	Action 3. Acculturer à l'IA l'administration publique nationale et territoriale en charge de mettre en œuvre les actions concrètes d'adaptation au changement climatique	2030	En cours	Engagement dès mars 2025 des actions de formation et de sensibilisation à l'IA pour l'adaptation, à destination (1) des agents du ministère en administration centrale et déconcentrée, (2) des agents de l'administration territoriale et (3) des publics externes. Début juillet 2025, 850 agents ont bénéficié des actions de sensibilisation dispensées par Ecolab et la DNum. Associé aux actions de formation de moins grande ampleur, près de 1 000 agents ont d'ores et déjà bénéficié d'une acculturation à l'IA. En 2025, plusieurs actions d'acculturation sur l'IA ont été conduites, y compris sur l'IA durable, comme par exemple le webinaire de présentation sur l'IA responsable et la commande publique (décembre 2025).	ECOLAB
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 51 : Mobiliser les solutions d'intelligence artificielle au service de l'adaptation au changement climatique	Action 4. IA et recherche : bénéficier des nouvelles méthodologies de l'IA (apprentissage et apprentissage profond, IA générative, IA distribuée, modèles de fondation multimodaux) au service de l'adaptation au changement climatique	2030	En cours	L'appel à projets France 2030 "Pionniers de l'IA" soutient des projets R&D à fort potentiel de rupture technologique. Une première relève en novembre 2025 a sélectionné 23 projets, dont 4 en lien direct avec l'adaptation au changement climatique (modèles de fondation en biologie végétale, optimisation de ressources en eau et énergie dans des serres agricoles, gestion et anticipation d'inondations, interfaces intelligentes pour la gestion du cycle de l'eau). Deux relèves supplémentaires auront lieu en 2026.	CGDD
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 52 : Mobiliser les Français sur l'importance de l'adaptation et ses bénéfices à court et moyen termes	Action 1. Déployer un plan de communication ambitieux destiné à populariser l'adaptation au changement climatique	2028	En cours	Une recommandation stratégique pour orienter le ministère de la transition écologique vers le meilleur dispositif de communication possible sur ce sujet (angles, cibles, messages, moyens) et permettre de décider de la suite à donner à la mesure 52 du PNACC est en attente d'arbitrage. 50 k€ ont été engagés pour cette action.	GIP EPAU, DGEC, DICOM
Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique	Mesure 52 : Mobiliser les Français sur l'importance de l'adaptation et ses bénéfices à court et moyen termes	Action 2. Instaurer une semaine de l'adaptation au changement climatique	2030	En cours	En 2025 la première "semaine de l'adaptation" a été organisée dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. 67 k€ ont été engagés pour cette action.	DGEC, DICOM